

RELIZANE

**Démantèlement d'un
réseau de falsification
de documents officiels** p.7

ACCÈS DES MÈRES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :

**Le ministère de
l'Éducation dément
toute interdiction** p.3



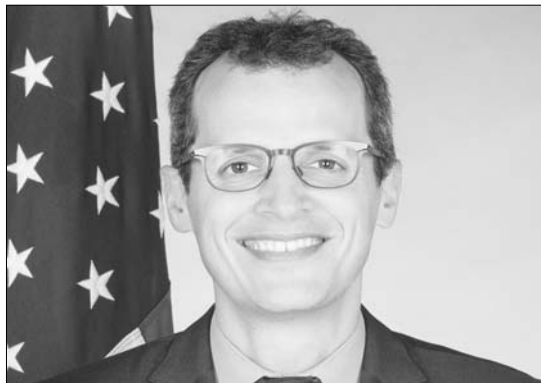
MOSTAGANEM

NUISANCES ET ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT: SCANDALE À STIDIA PLAGE

Nuisances, risques pour la sécurité et atteintes à l'environnement : C'est l'appel des riverains qui lancent un cri de détresse ! Cela se passe à STIDIA un petit village à la périphérie de Mostaganem. Lire page 6



Le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis visite la Casbah d'Alger



C'est dans une atmosphère conviviale et loin des usages protocolaires que le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis en Algérie, Mark Schapiro, et son épouse ont effectué une visite à la Casbah d'Alger, accompagnés de notre consœur Hana Ghezzer Bouakkaz. Une escapade placée sous le signe de la découverte, des échanges et de la convivialité, au cœur des ruelles chargées d'histoire de la vieille ville. Cette visite s'inscrit dans le prolongement de la rencontre accordée par le diplomate à la journaliste, dans le cadre de l'émission « L'Algérie dans les yeux du monde », qu'elle anime sur Ennahar TV. L'occasion pour le couple de découvrir de plus près ce haut lieu du patrimoine historique et culturel algérien, dont les ruelles et les bâtisses témoignent de la richesse de l'histoire

d'Alger. Au fil de cette promenade, Mark Schapiro et son épouse ont pu apprécier l'hospitalité, la chaleur humaine et le sens de l'accueil qui caractérisent la société algérienne, tout en s'imprégnant de l'histoire séculaire de la Casbah. Véritable témoin de la mémoire nationale, cette cité emblématique a traversé les époques en préservant une identité singulière, un patrimoine architectural remarquable et des traditions profondément ancrées. Au-delà de son caractère touristique, cette visite constitue également un moment de rencontre avec une partie vivante de l'histoire et de la culture algériennes, mettant en lumière le pouvoir du patrimoine et des échanges humains à rapprocher les peuples.

Dépenses publiques pour l'éducation : l'Algérie au 2^e rang mondial

du système éducatif dans les politiques publiques nationales. L'Algérie maintient également son deuxième rang mondial pour le niveau des dépenses publiques consacrées à l'enseignement secondaire, selon les données citées dans le rapport de l'organisation. Les dépenses allouées au secteur de l'Éducation nationale représenteraient ainsi près de 9 % du PIB, un niveau qui illustre l'importance des moyens mobilisés par l'État pour assurer le fonctionnement et le développement du système éducatif. Par ailleurs, la législation algérienne prévoit la scolarité obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. Le taux de scolarisation avoisine les 100 %, traduisant la généralisation de l'accès à l'enseignement et les efforts déployés pour garantir le droit à l'éducation.

L'Algérie se distingue à l'échelle internationale par l'importance des ressources consacrées à l'éducation. Selon l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le pays occupe la deuxième place mondiale en matière de dépenses publiques consacrées à l'enseignement, du primaire au secondaire, rapportées au produit intérieur brut (PIB). Cette position témoigne de la place accordée au financement

L'Université de Sidi Bel Abbès première en Afrique et au Maghreb en génie civil

L'Université "Djillali-Liabès" de Sidi Bel Abbès a décroché la première place en Afrique et au Maghreb dans le classement mondial de Shanghai, dans le domaine du génie civil, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'Université Djillali-Liabès occupe la première place en Afrique et au Maghreb en génie civil, dans la catégorie des 201-300 meilleurs établissements universitaires au monde, et la première place au Maghreb et la deuxième en Afrique en génie mécanique, dans la catégorie des 301-400 meilleurs établissements universitaires au monde, précise le ministère. Ce résultat, relève le ministère, reflète "l'engagement constant en faveur de l'amélioration des performances de l'université algérienne et de la consolidation de sa place à l'échelle internationale". Dans ce cadre, le recteur de l'Université, Bouziani Merahi, a souligné que cette distinction "vient s'ajouter aux réalisations internationales qui renforcent la place de l'université algérienne sur la carte de l'excellence académique et de la recherche scientifique et confortent sa présence parmi les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique de premier plan, grâce aux résultats particulièrement remarquables obtenus dans le classement mondial de Shanghai des spécialités académiques, qui figure parmi les principaux classements internationaux de référence pour l'évaluation des performances des universités et des établissements de recherche scientifique dans les différentes spécialités". Cette nouvelle distinction vient également confirmer que "les résultats obtenus par l'Université de Sidi Bel Abbès ne sont pas une réussite ponctuelle, mais le fruit d'un travail académique et scientifique continu et du développement constant des systèmes de recherche, de formation et d'innovation, au service de son rayonnement mondial", a-t-il dit, ajoutant que ces efforts démontrent "la capacité de l'université algérienne à rivaliser sur la scène internationale".



Commission de Venise : l'Algérie accède à la vice-présidence du Conseil scientifique

L'Algérie a été élue à la vice-présidence du Conseil scientifique de la Commission européenne pour la démocratie par le droit, dite Commission de Venise. Cette responsabilité est assurée par la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, élue à la majorité des voix lors du scrutin organisé en marge des travaux de la 148^e session de cette instance internationale, selon un communiqué de la Cour constitutionnelle. Cette élection constitue une nouvelle marque de reconnaissance de la présence de l'Algérie au sein des instances internationales. Dans son communiqué, la Cour constitutionnelle souligne qu'elle consacre la place qu'occupent l'Algérie et son institution constitutionnelle sur la scène internationale, tout en témoignant de la reconnaissance des compétences et de l'expertise développées dans le domaine de la justice constitutionnelle. La même source met également en avant le rôle de l'Algérie dans la promotion de l'État de droit et le renforcement de la justice constitutionnelle, des domaines dans lesquels le pays entend poursuivre son engagement à travers la coopération et les échanges avec les institutions partenaires. Pour rappel, l'Algérie a rejoint la Commission de Venise en 2007. Cette adhésion vise notamment à renforcer la coopération internationale et le partage d'expertises, de normes et de bonnes pratiques dans les domaines de la démocratie, des droits de l'homme et de la justice constitutionnelle.

CHANEGRIHA EN VISITE DE TRAVAIL À LA 3^e RÉGION MILITAIRE :

L'Algérie réaffirme son rôle de pilier de la stabilité régionale

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué samedi, une visite de travail et d'inspection à la 3^e Région militaire, à Béchar, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.



Par Amina L.

La visite a débuté au siège du commandement de la région, où le général d'armée a été accueilli par le général-major Nasserredine Fodil, commandant de la 3^e Région militaire. À cette occasion, il s'est recueilli à la mémoire du chahid héroïque Mustapha Ben Boulaïd, dont le siège du commandement porte le nom, en déposant une gerbe de fleurs devant le mémorial qui lui est dédié, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle de l'ensemble des valeureux martyrs. Le général d'armée a ensuite rencontré les cadres et les personnels de la région, auxquels il a adressé une allocution d'orientation, suivie par l'ensemble des effectifs par visioconférence. Dans son intervention, il a souligné que l'Algérie demeure un facteur de stabilité dans son environnement régional, grâce à son attachement constant aux valeurs de fraternité, de solidarité et de bon voi-

sinage, ainsi qu'au respect de la souveraineté et de l'indépendance des États, conformément aux principes du droit international. À ce titre, il a rappelé que le président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a constamment mis en avant le lien étroit entre la sécurité et le développement pour faire face aux défis multidimensionnels auxquels est confrontée la région du Sahel. Les efforts de l'Algérie en faveur des pays de cet espace géopolitique, sur les plans économiques, du développement et militaire, découlent de la conviction que leur sécurité constitue un prolongement naturel de la sécurité nationale algérienne. Le général d'armée Saïd Chanegriha a également affirmé que l'Algérie n'aborde pas les crises du Sahel en tant qu'acteur extérieur, mais comme un partenaire à part entière, conscient que la stabilité de ses voisins est une

condition essentielle à sa propre sécurité. Il a, dans ce contexte, souligné que le développement global constitue le moyen le plus efficace de prémunir les populations de la région contre le terrorisme, l'extrémisme et les crimes connexes. Ces efforts se traduisent notamment par le lancement de projets structurants destinés à renforcer les infrastructures communes et à favoriser l'émergence de nouvelles perspectives de développement, contribuant ainsi à consolider la stabilité régionale. En clôture de cette rencontre, le chef d'état-major de l'ANP a écouté les préoccupations et les propositions des cadres et des personnels de la 3^e Région militaire. Ces derniers ont réaffirmé leur détermination à poursuivre leurs efforts pour accomplir pleinement les missions qui leur sont confiées, notamment en matière de sécurisation des frontières et de protection du territoire national contre les différentes menaces potentielles.

ACCÈS DES MÈRES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :

Le ministère de l'Éducation dément toute interdiction

Le ministère de l'Éducation nationale a démenti, samedi, avoir donné des instructions interdisant aux mères l'accès aux établissements scolaires, rappelant que le suivi de la scolarité des enfants incombe aux deux parents. Dans sa mise au point, le ministère a souligné que les personnels administratifs et pédagogiques des établissements scolaires accueillent aussi bien les pères que les mères en tant que partenaires à part entière dans le parcours éducatif des élèves. Une

collaboration qui vise à assurer conjointement le suivi de la scolarité, le respect de la discipline et le bien-être des élèves. Cette clarification intervient à la suite de la circulation, ces derniers jours, d'une note émanant du directeur d'un lycée de la wilaya d'El-Oued, dans laquelle il était demandé aux parents de confier exclusivement aux pères le suivi de la scolarité de leurs enfants. Le document justifiait cette mesure par des perturbations que certaines mères provoqueraient au

sein de l'établissement. La note prévoyait toutefois une exception pour les mères divorcées ou veuves, à condition qu'elles présentent des justificatifs attestant de leur qualité de tutrices légales de leurs enfants. Cette décision, qui a suscité des interrogations quant à son fondement, a ainsi été suivie d'un démenti du ministère, lequel réaffirme le principe de la responsabilité partagée entre les deux parents dans le suivi du parcours scolaire de leurs enfants. **Kamel**

IMPÔT SUR LA FORTUNE :

Élargissement de l'assiette fiscale

Le gouvernement prévoit de revoir à la hausse l'assiette de l'impôt sur la fortune (ISF) à partir de 2027, en abaissant le seuil d'assujettissement de 100 à 80 millions de dinars. Cette mesure figure dans le projet de loi de finances (PLF) pour 2027, qui propose également une révision du barème progressif de cet impôt, avec des taux compris entre 0,2 % et 1 % selon le niveau du patrimoine. L'article 25 du projet de texte prévoit ainsi de modifier les dispositions de l'article 281 du Code des impôts directs et taxes assimilées (CIDTA), en établissant de nouvelles tranches d'imposition. Les patrimoines inférieurs à 80 millions de dinars resteraient exonérés, tandis que ceux compris entre 80 et 120 millions de dinars seraient soumis à un taux de 0,2 %. Le taux passerait à 0,3 % pour les fortunes comprises entre 120 et 200 millions de dinars, à 0,4 % entre 200 et 300 millions de dinars, puis à 0,5 % entre 300 et 400 millions de dinars. Pour les patrimoines dépassant 400 millions de dinars, le taux proposé atteindrait 1 %. Au-delà de la révision du barème, le PLF 2027 prévoit également de renforcer les dispositions relatives aux obligations déclaratives. Le dépôt tardif de la déclaration donnerait lieu à une pénalité de 10 % lorsque le retard ne dépasse pas un mois, de 20 % lorsqu'il excède un mois sans dépasser deux mois, et de 25 % au-delà de deux mois. En cas de non-déclaration, le contribuable serait taxé d'office, avec une majoration de 25 %, après une mise en demeure lui accordant un délai de trente jours pour régulariser sa situation. Si la déclaration est déposée dans ce délai, la majoration serait ramenée à 20 %. Dans l'exposé des motifs, le gouvernement justifie cette réforme par le faible rendement de l'impôt sur la fortune depuis sa refonte dans le cadre de la loi de finances pour 2020. Les recettes annuelles générées par ce dispositif se sont établies entre 20 et 25 millions de dinars sur la période 2022-2025, un niveau considéré comme négligeable au regard de son objectif fiscal. Pour remédier à cette situation, les pouvoirs publics proposent donc d'élargir l'assiette de l'ISF en abaissant le seuil d'imposition de 100 à 80 millions de dinars et en révisant les taux applicables aux différentes catégories de patrimoine. Cette démarche vise, selon le gouvernement, à assurer une contribution plus importante des détenteurs de grandes fortunes au financement du budget de l'État, en tenant compte de leur capacité contributive. Les nouvelles dispositions restent toutefois soumises à l'examen et à l'adoption du projet de loi de finances pour 2027.

Ismain

PLUS DE 25.000 PARTICIPANTS ATTENDUS

Alger accueillera la 5^e conférence africaine des start-up

Sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Alger abritera, du 5 au 7 décembre prochain, la 5^e édition de la Conférence africaine des start-up (ASC 2026). L'annonce a été faite vendredi par le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Prévu au Centre international de conférences (CIC) d'Alger, cet événement se tiendra sous le thème « DeepTech : le véritable défi ». Il réunira des entrepreneurs, des investisseurs, des innovateurs et des décideurs autour des perspectives de l'entrepreneuriat et du développement technologique en Afrique. Cette manifestation, devenue un rendez-vous dédié à l'innovation et à l'écosystème des start-up sur le continent, devrait attirer plus de 25.000 participants. Quelque 40 délégations ministérielles et 150 investisseurs sont également attendus, selon la même source. Cette 5^e édition sera marquée par le lancement du concours du Prix des start-up technologiques africaines. Organisé pour la première fois dans le cadre de la conférence, ce concours distinguera trois lauréats parmi des centaines de candidats issus de différents pays africains. À travers cette initiative, la conférence entend mettre en lumière les projets technologiques innovants et les opportunités de développement des start-up africaines. Le ministère a, par ailleurs, annoncé l'ouverture des inscriptions à l'événement, accessibles via le site officiel : <https://african-startuconference.org/>.

A.L

RAIL, SANTÉ ET TRANSITION ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DES PRIORITÉS :

Le gouvernement accélère les grands chantiers

Le gouvernement passe en revue plusieurs dossiers stratégiques touchant à la gestion des finances publiques, aux engagements environnementaux de l'Algérie, à la préparation des élections locales de 2026 et à l'accélération des grands projets ferroviaires.



Par Amina L.

Présidé par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, la réunion a également porté sur le renforcement des capacités nationales en matière de soins de santé, selon un communiqué des Services du Premier ministre. Au volet des finances publiques, le gouvernement a examiné l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2021. Prévu par les dispositions constitutionnelles et la législation relative aux lois de finances, ce texte constitue un instrument de contrôle de l'exécution budgétaire, permettant de confronter les prévisions initiales aux résultats effectivement réalisés et d'évaluer les conditions de mise en œuvre des mesures programmées. Sur le plan environnemental, les travaux ont été marqués par l'examen du dispositif national de détection, de mesure et de réduction des émissions de méthane. Cette démarche revêt un intérêt particulier pour l'Algérie, compte tenu de ses engage-

ments climatiques internationaux, de la nécessité de préserver ses ressources énergétiques et des exigences croissantes auxquelles sont soumises ses exportations. Le mécanisme envisagé vise notamment à améliorer le suivi des émissions, à renforcer la coordination entre les secteurs concernés et à accompagner les opérateurs nationaux dans la réduction des gaz à effet de serre. La préparation des élections locales de 2026 a également figuré à l'ordre du jour. Le gouvernement a passé en revue les dispositions matérielles et logistiques nécessaires au bon déroulement du scrutin, avec pour objectif d'assurer la mobilisation des moyens requis et la coordination entre les différentes instances intervenant dans le processus électoral, dans le respect du cadre juridique en vigueur. Autre dossier majeur : l'avancement des projets ferroviaires reliant Laghouat, El Menia, In Salah et Tamanrasset. En application des instructions du président de la République données lors du Conseil des ministres du 4 octobre 2026, le

gouvernement a examiné les mesures engagées sur le terrain pour l'installation des chantiers et la mobilisation des moyens nécessaires au lancement effectif des travaux. L'objectif fixé est d'accélérer la réalisation de ces infrastructures stratégiques et d'assurer leur livraison complète à l'horizon de la fin 2028. Enfin, le gouvernement s'est penché sur le renforcement des capacités nationales dans le domaine de la santé, à travers le développement et la réalisation de grandes structures sanitaires répondant aux normes modernes. Un dossier qui s'inscrit dans la volonté de consolider les infrastructures de soins et d'améliorer les capacités de prise en charge à l'échelle nationale. À travers ces différents dossiers, la réunion gouvernementale met en évidence plusieurs priorités de l'action publique : une meilleure maîtrise des finances de l'État, la transition environnementale, la préparation des échéances électorales, l'accélération des infrastructures structurantes et le développement de l'offre de soins.

BATNA :

Cinq morts et 3 blessés dans une violente collision

Un grave accident de la circulation a endeuillé la wilaya de Batna, faisant cinq morts et trois blessés, selon un bilan provisoire. Le drame s'est produit sur la route reliant Merouana à Ouled Salam, à la suite d'une violente collision entre

deux véhicules de tourisme. Selon les premières informations disponibles, cinq personnes ont perdu la vie dans cet accident, tandis que trois autres ont été blessées à des degrés de gravité divers. Les équipes d'intervention et de se-

cours sont mobilisées sur les lieux afin de prendre en charge les victimes. Les circonstances exactes de cette collision ainsi que le bilan définitif de l'accident devraient être communiqués ultérieurement par les services compétents. **Kamel**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

937 projets universitaires innovants financés

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé la sélection de 937 projets universitaires innovants pour bénéficier d'un financement global de 1,1884 milliard de dinars, dans le cadre de la deuxième édition du défi national « ProtoMarket 2 ». Ces projets ont été retenus parmi les 2 110 candidatures enregistrées sur la plateforme nationale, avec un financement moyen avoisinant 1,27 million de dinars par projet. Dans une publication sur sa page officielle Facebook, le ministre a précisé que ces résultats ont été arrêtés à l'issue des délibérations finales du concours, qui s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur visant à valoriser le potentiel d'innovation des étudiants, des diplômés et des docteurs, tout en les accompagnant dans la transformation de leurs idées en prototypes susceptibles d'être commercialisés et valorisés économiquement. La répartition géographique des projets retenus fait ressortir 333 projets pour la région Est, 317 pour la région Centre et 287 pour la région Ouest, selon les chiffres communiqués par le ministre. Sur le plan technologique, les applications et plateformes numériques arrivent en tête avec 314 projets sélectionnés, suivies des applications et plateformes fondées sur l'intelligence artificielle, avec 171 projets. Les équipements et dispositifs électroniques comptent, quant à eux, 146 projets, tandis que les solutions connectées et relevant de l'Internet des objets en totalisent 136. Répartis sur huit grands domaines, les projets retenus couvrent également les produits biologiques et alimentaires, les matériaux, la chimie et les produits manufacturés, les produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé, ainsi que les services et la formation. Cette diversité témoigne de l'étendue des solutions technologiques développées au sein de l'université algérienne. En matière d'accompagnement et d'encadrement, l'opération a mobilisé 98 établissements universitaires, sur les 117 incubateurs universitaires ciblés. Ce dispositif vise à soutenir les porteurs de projets innovants dans le passage de l'idée à la réalisation concrète, tout en améliorant le niveau de maturité technologique de leurs solutions et en développant des prototypes répondant aux besoins économiques et sociaux. Pour le ministre, ces résultats s'inscrivent dans une démarche visant à ancrer la culture de l'initiative et de l'innovation dans le milieu universitaire, à renforcer les liens entre la formation, la recherche scientifique et les exigences du développement, et à consolider la contribution de l'université à la création de richesse et à l'émergence de start-up. **A.L.**

ASSISES NATIONALES DE LA MÉMOIRE :

Abdelmalek Tacherift mobilise le comité organisateur

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a présidé une réunion du comité chargé de la préparation des Assises nationales de la mémoire, consacrées notamment à la réflexion autour de l'élaboration d'un cadre juridique relatif à la mémoire collective. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, exprimées dans son discours à la Nation à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire. À l'ouverture des travaux, le ministre a souligné l'intérêt particulier accordé par le chef de l'État au dossier de la mémoire nationale, ainsi qu'à sa place centrale et permanente dans les politiques publiques. Il a également rappelé que la mémoire nationale constitue un patrimoine authentique commun à l'ensemble du peuple algérien, dont la préservation et la protection relèvent d'une responsabilité collective, engageant les différents secteurs et institutions de l'État, de même que l'ensemble des acteurs concernés. Dans ce contexte, Abdelmalek Tacherift a mis en avant la portée des Assises nationales de la mémoire et de l'histoire, présentées comme une étape déterminante et un espace fédérateur de réflexion et de concertation, appelé à traduire les hautes orientations présidentielles en une démarche nationale cohérente. L'objectif, a-t-il expliqué, est de dépasser les initiatives ponctuelles et les approches fragmentées pour mettre en place une gouvernance globale, fondée sur une vision unifiée et une stratégie nationale intégrée. Il s'agit ainsi de consolider la protection de la mémoire nationale et d'assurer la transmission de son message historique et de ses valeurs aux générations montantes, dans une démarche durable qui renforce l'attachement à l'histoire et à l'identité nationales. **Nadine**

LIVRAISON DE DIESEL RUSSE :

Trump annonce un accord avec Poutine

Donald Trump a annoncé que Vladimir Poutine s'était engagé à fournir plusieurs millions de tonnes de diesel « pour le marché américain et mondial », sur plusieurs mois.



Par Nadine

Cette annonce, publiée sur son réseau Truth Social à l'issue d'un échange qu'il qualifie de très fructueux avec le président russe, a vu ses chiffres confirmés par le Kremlin. Voici, point par point, ce que disent les sources sur les volumes, le calendrier, le cadre juridique et les réactions. Dans son message, le président américain écrit que, selon l'état de ses raffineries, la Russie va livrer rapidement 3 millions de tonnes de diesel. Il affirme que les prix du diesel vont baisser rapidement et dans des proportions record, aux États-Unis comme dans le reste du monde. Il présente des prix plus bas pour les agriculteurs, les éleveurs et les transporteurs routiers comme sa priorité absolue. Le Kremlin a de son côté confirmé les chiffres avancés par Donald Trump. Il a réaffirmé la volonté de la Russie de fournir du pétrole et des produits pétroliers aux marchés américain et mondial. L'agence Reuters donne davantage de précisions sur les quantités évoquées par le président américain. À l'issue de sa discussion avec Vladimir Poutine, la Russie aurait accepté de livrer immédiatement plus de 300

000 tonnes de diesel sur les marchés américain et mondial. Elle fournirait ensuite 500 000 tonnes supplémentaires en novembre, puis un million de tonnes « immédiatement après ». Donald Trump précise que d'autres livraisons suivraient, en fonction de l'état des raffineries russes, endommagées par les attaques ukrainiennes. Reuters indique que les 300 000 tonnes annoncées correspondent à environ 2,25 millions de barils, et rappelle que les États-Unis exportent 1,5 million de barils de diesel par jour. La Russie étant frappée de sanctions sur ses exportations d'hydrocarbures, le ministère américain des Finances a précisé, dans la foulée de l'annonce, avoir délivré une autorisation provisoire pour cette mise sur le marché. La presse belge décrit cette dérogation exceptionnelle comme un choc diplomatique. Cette décision intervient dans un contexte politique tendu à Washington : le prix du diesel est présentement comme une difficulté pour Donald Trump à l'approche des élections de mi-mandat, et le Parti républicain redoute de perdre le contrôle du Congrès lors de ce scrutin. Cette annonce fait suite à plusieurs prises de position de Donald Trump sur le

diesel russe. Le 13 septembre 2026, depuis l'Irlande, il avait appelé le président ukrainien Volodymyr Zelenskyy à cesser de frapper les installations de diesel en Russie, affirmant que ces attaques provoquaient une pénurie. Il avait aussi soutenu que la hausse mondiale du prix du diesel était principalement causée par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, et non par l'Iran, alors même que le conflit au Moyen-Orient contribue lui aussi à la hausse des prix à la pompe. Le 14 septembre, le président américain avait par ailleurs déclaré sur les réseaux sociaux que la Russie et l'Ukraine avaient accepté de ne pas frapper leurs infrastructures énergétiques respectives. À cette date, la Russie n'avait pas donné de réponse claire à cette tentative de trêve énergétique. Côté américain, les données de l'association automobile AAA indiquaient que le prix moyen national du diesel avait atteint 6,505 dollars le gallon le 21 septembre, franchissant pour la première fois le seuil de 6,50 dollars. Du côté russe, face aux attaques répétées sur ses infrastructures pétrolières, Moscou avait prolongé un moratoire sur les exportations de diesel décidé fin juillet.

ORMUZ :

Téhéran frappe un tanker et menace des navires au-delà du détroit

Les Gardiens de la révolution islamique (IRGC) d'Iran ont revendiqué l'incendie d'un pétrolier dans le détroit d'Ormuz et menacé de poursuivre, au-delà du détroit et dans l'ensemble de la région, les navires qu'ils estiment en infraction. Dans le même temps, des agences de sécurité maritime ont signalé deux nouvelles frappes contre des navires commerciaux dans le golfe arabo-persique. La marine de l'IRGC affirme avoir visé la salle des machines et le système de propulsion du MV Sun Shine, un pétrolier appartenant à la société Natwit, après que le navire a tenté d'emprunter ce qu'elle décrit comme un itinéraire non autorisé dans la partie sud du détroit. L'attaque a provoqué un incendie à bord. Dans un communiqué, l'IRGC a prévenu que les actions contre les navires "en infraction" ne se limiteraient plus au détroit d'Ormuz et que tout navire empruntant des itinéraires qu'il estime non autorisés serait traqué et "sanctionné" partout dans la région. Les entreprises qu'il accuse de coopérer avec les États-Unis seraient sanctionnées et tous leurs navires pris pour cibles, a-t-il ajouté. L'IRGC a imputé les incidents dans le détroit à l'armée américaine, accusant Washington d'interférer dans les décisions des compagnies maritimes et d'assurance et de verser de "gros pots-de-vin" pour obtenir leur conformité. "La responsabilité directe de ces incidents et de l'escalade des tensions dans le transport maritime dans la région incombe à l'armée américaine agressive", indique le communiqué. Le prédicateur de la prière du vendredi à Téhéran a, de son côté, déclaré lors de son sermon hebdomadaire que le détroit resterait fermé jusqu'à la satisfaction complète des conditions posées par l'Iran. Hojjatolislam Mohammad Javad Ali-Akbari a indiqué que l'Iran avait fixé "sept conditions" et déciderait de la suite une fois celles-ci remplies, ajoutant que la préparation militaire s'était améliorée, que les points faibles avaient été corrigés et que la stratégie de l'Iran était passée de la défense à l'offensive. L'Iran affirme contrôler le détroit d'Ormuz et ne pas autoriser la présence de forces militaires de pays hostiles dans la zone, promettant de répondre de manière "ferme" à toute tentative de perturber sa gestion du détroit. Le Commandement central américain (CENTCOM) a indiqué vendredi avoir dégagé les principales voies de navigation du détroit, retiré les mines navales des routes de transit majeures et les avoir déclarées ouvertes à tous les navires ne violant pas les sanctions maritimes américaines contre l'Iran. Des milliers de navires commerciaux ont pu transiter en toute sécurité grâce à ces opérations, a précisé CENTCOM.

Kamel

BUDGET DE L'UE :

L'Irlande présente un projet réduit d'environ 140 milliards d'euros

L'Irlande, qui exerce la présidence tournante de l'UE, a présenté samedi un projet de budget européen révisé pour la période 2028-2034, réduit d'environ 140 milliards d'euros par rapport à la proposition initiale de la Commission. Cette contre-proposition, qui est une tentative de réconcilier les positions très hétérogènes des 27 États membres, apporterait des économies de 8%, soit 141 milliards d'euros, par rapport au projet présenté l'an dernier, a précisé l'Irlande. Ce budget révisé vise à débloquent les discussions au niveau des 27 sur le financement de l'UE, qui patinent en raison des positions très opposées des différents États. Ce compromis élaboré par l'Irlande sera au menu d'un sommet des chefs d'État et de gouvernement européens la semaine prochaine à Bruxelles. Les dirigeants des institutions européennes voudraient arracher un accord avant la fin de l'année, afin d'éviter que les négociations soient télescopées par les nombreuses échéances électorales de 2027.

TURQUIE :

Les réseaux sociaux interdits aux moins de 15 ans

La Turquie a annoncé samedi l'interdiction de l'accès aux réseaux sociaux pour les moins de 15 ans, rejoignant ainsi un nombre croissant de pays qui adoptent des mesures visant à protéger les enfants et les adolescents des risques liés aux plateformes numériques. La Gazette officielle a publié la décision après l'adoption d'une loi au

parlement en avril. Elle sera effective au 1er novembre. Les fournisseurs de réseaux sociaux doivent « prendre les mesures techniques et administratives nécessaires, y compris la vérification de l'âge, pour mettre en œuvre » la protection des jeunes, stipule le texte. « Aucun service susceptible de produire un effet addictif

chez les enfants ne peut être proposé », ajoute-t-il notamment. De plus en plus de pays dans le monde ont commencé à interdire les réseaux sociaux pour les enfants, pour les protéger des risques liés au numérique : addiction aux écrans, manque de sommeil, harcèlement, troubles alimentaires, etc. **A.L**

MOSTAGANEM

Nuisances et atteintes à l'environnement: scandale à Stidia Plage

Nuisances, risques pour la sécurité et atteintes à l'environnement : C'est l'appel des riverains qui lancent un cri de détresse ! Cela se passe à STIDIA un petit village à la périphérie de Mostaganem.



Par Riad

IL est triste et scandaleux quand le minimum de respect des règles de vie collective disparaît et laisse place à l'anarchie et à la loi du plus fort, c'est tout un quartier qui en subit les conséquences et empoisonne le quotidien des citoyens. Depuis déjà quelques années interminables, les riverains de Stidia Plage se plaignent de vivre un véritable calvaire en raison d'agissements qu'ils attribuent à un voisin propriétaire d'une habitation du quartier. Qui fait subir à ses voisins des désagréments comme des rejets d'eaux usées avec des odeurs nauséabondes dans la rue, le stationnement abusif de deux grands bus dans une descente présentant des risques pour la sécurité, et le rejet des découpes d'arbres et de plantes mortes à même la voie publique : autant de situations qui suscitent l'indignation et soulèvent de sérieuses interrogations sur le respect du voisinage, de l'environnement et de la sécurité des citoyens.

Des eaux usées déversées dans la rue : une nuisance inacceptable

Le rejet d'eaux usées sur la voie publique constitue une source de nuisances pour les habitants du quartier, au-delà des mauvaises odeurs et de l'inconfort quotidien, une telle situation soulève des préoccupations sanitaires et environnementales qui ne peuvent être ignorées. La rue est un espace commun. Elle ne saurait être transformée en lieu d'évacuation des eaux usées au détriment de la tranquillité, de la santé et de la dignité des riverains. Deux bus en grand gabarit station-

nés dans une descente à proximité de la maison du mis en cause qui remet en question le minimum de sécurité.

Selon les riverains, cette situation préoccupante pourrait à n'importe quel moment compromettre la vie des gens, la visibilité et la circulation, tout en exposant les habitants, notamment les enfants, à des risques d'accident. Dans un quartier où les familles doivent pouvoir circuler sereinement.

Une vérification sur place par les services compétents apparaît indispensable afin d'évaluer les risques et de prendre les mesures nécessaires. **Des mises en demeure qui semblent rester sans effet ? ET LE COMBLE**

Ce qui accentue l'incompréhension et la colère des habitants, c'est leur affirmation selon laquelle des mises en demeure auraient déjà été adressées par l'Assemblée populaire communale (APC), les services de la daïra et les services de l'environnement, sans que les nuisances dénoncées aient cessé durablement.

Si ces démarches administratives n'ont effectivement pas permis de régler la situation, une question se pose : quelles mesures concrètes seront prises pour faire respecter les règles et protéger les droits des riverains ? Les mises en demeure ne peuvent se limiter à de simples formalités administratives. Lorsqu'une situation perdue et affecte la vie quotidienne des citoyens, le suivi des décisions et l'application des mesures légalement prévues deviennent essentiels.

Un quartier à bout de patience : les autorités interpellées

Au-delà de ce cas particulier, cette affaire pose la question du respect des règles élémentaires de vie en communauté. Nul ne devrait pouvoir considérer la rue comme sa propriété privée, ni son domaine réservé.

Exposer ses voisins à des nuisances répétées ou compromettre la sécurité des enfants est immoral, irrespectueux et hors la loi.

Les habitants de Stidia Plage ne réclament ni privilèges ni traitement particulier. Ils demandent simplement le respect de leurs droits, la préservation de leur environnement et la possibilité de vivre dans un quartier propre, sûr et paisible. Nous lançons donc un appel pressant aux autorités locales, à l'APC, à la daïra, aux services de l'environnement ainsi qu'aux autorités compétentes en matière de circulation et de sécurité routière : il est temps de se rendre sur les lieux, de constater les faits, de vérifier les démarches déjà entreprises et d'apporter une réponse concrète à cette situation.

Car le silence et l'inaction, lorsqu'ils sont ressentis par les citoyens comme une absence de solution, ne font qu'aggraver leur sentiment d'abandon.

À Stidia Plage, les riverains demandent une chose simple, mais fondamentale : que la loi soit respectée par tous, sans exception, et que leur cri de détresse soit enfin entendu. La rédaction invite les autorités concernées à faire connaître les mesures prises ou envisagées et reste attentive à toute réponse permettant d'éclaircir cette situation.

HASSI MAMÈCHE (MOSTAGANEM)

La route de Monadorhor reste fortement dégradée

Dans le quartier de Monadorhor, également connu sous le nom de Douar El Djedid, dans la commune de Hassi Mamèche (wilaya de Mostaganem), dégradation de la route à la suite des travaux de réalisation des canalisations d'assainissement suscite de vives préoccupations chez les habitants. Après le remblayage des tranchées, la chaussée n'a pas été remise dans son état initial et demeure fortement dégradée, avec des portions creusées, un sol irrégulier et l'absence de revêtement bitumineux, rendant la circulation particulièrement difficile. Les travaux d'assainissement, nécessaires à l'amélioration des infrastructures du quartier, ont laissé derrière eux une voie qui nécessite désormais une véritable opération de réhabilitation. Le remblayage effectué n'a pas été suivi, selon les constats signalés, d'une remise en état complète de la chaussée ni de sa réfection par un revêtement adapté. Cette situation expose les usagers à des difficultés quotidiennes, notamment les automobilistes contraints de circuler sur une route déformée et creusée, ainsi que les piétons qui rencontrent des obstacles pour se déplacer en toute sécurité. Les nuisances sont également importantes pour les riverains. Par temps sec, le passage des véhicules soulève des nuages de poussière qui affectent le cadre de vie des habitants. En période de pluie, la situation risque de s'aggraver davantage avec la formation de boue, les accumulations d'eau et la dégradation supplémentaire du sol, transformant certains passages en zones difficiles, voire dangereuses, pour les véhicules et les piétons. Cette situation concerne particulièrement les élèves qui empruntent quotidiennement cet axe pour rejoindre leurs établissements scolaires. L'état de la chaussée complique leurs déplacements et renforce les inquiétudes des familles, à l'approche de la saison hivernale, marquée par des précipitations susceptibles d'accentuer les difficultés de circulation. Face à cette situation, la question de la remise en état de la route après les travaux d'assainissement se pose avec insistance. Il appartient aux services concernés de procéder à une inspection technique sur place, d'évaluer l'ampleur des dégradations et de vérifier les conditions dans lesquelles les opérations de remblayage et de réfection ont été réalisées. L'achèvement des travaux ne saurait se limiter à la pose des canalisations et au comblement des tranchées : il doit également comprendre la restauration durable de la chaussée et des espaces touchés par l'intervention.

Zakaria D.

CONFORMITÉ DES CONSTRUCTIONS À SIDI ALI (MOSTAGANEM)

La commission de daïra examine les dossiers

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des dispositions de la loi 15-08 relative à la mise en conformité des constructions, le chef de la daïra de Sidi Ali a présidé, jeudi, une réunion de la commission chargée de l'étude des dossiers de régularisation. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des demandes déposées par les citoyens des communes de Sidi Ali et d'Ouled Maallah dans la wilaya de Mostaganem, en présence des représentants des différents services techniques concernés. À cette occasion, le chef de daïra a appelé les services communaux et techniques à redoubler d'efforts pour lever les réserves constatées et accélérer le traitement des dossiers, tout en veillant au respect des procédures réglementaires. Il a également souligné l'importance de sensibiliser les citoyens à la nécessité de régulariser la situation de leurs constructions dans les délais impartis, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Hadj Bennaceur

RELIZANE

Démantèlement d'un réseau de falsification de documents officiels



Par B. Adda

Les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la Sûreté de la wilaya de Relizane ont réussi, au cours de cette semaine, à démanteler un réseau criminel organisé spécialisé dans la falsification de documents officiels, administratifs et commerciaux à l'aide de systèmes informatiques modernes, avec l'arrestation de 07 personnes de ses membres, dont l'une faisait l'objet de 03 mandats d'arrêt,

a indiqué un communiqué rendu public. Cette opération fait suite à la détection, par la police judiciaire, d'activités suspectes sur les réseaux sociaux, consistant à proposer des services de vente de documents officiels et de relevés de comptes bancaires. Les investigations menées ont permis d'identifier les membres du réseau et de localiser 03 ateliers situés dans différentes wilayas du pays. En coordination avec les autorités judiciaires compétentes, des perquisitions mandatées ont été effectuées dans les lieux où

se trouvaient les suspects, permettant la saisie et la récupération de : 135 cachets falsifiés et contrefaits appartenant à plusieurs départements ministériels et organismes publics. Des équipements électroniques et des ordinateurs. Des passeports, des permis de conduire et des livrets de famille falsifiés. Un véhicule de tourisme et une somme de 180 000 DA en monnaie nationale. Les suspects ont été présentés par devant M. le procureur de la République près le tribunal de Relizane.

TINDOUF

Trois projets hospitaliers au programme

Le wali de Tindouf, M. Dahou Mustapha, a présidé, jeudi, une réunion en présence du secrétaire général de la wilaya, du directeur des équipements publics, des chefs de projets et des bureaux d'études, consacrée au suivi des projets inscrits dans le cadre

du programme complémentaire au profit du secteur de la santé, a indiqué un communiqué rendu public. Ces projets portent sur la réalisation d'un hôpital de 120 lits dans la ville de Tindouf, d'un hôpital mère-enfant de 60 lits à Tindouf et d'un hôpital

de 60 lits dans la commune d'Oum El Assel. Les opérations de réalisation ont été confiées à l'entreprise Cosider. Lors de la réunion, la situation des projets a été présentée et les différents aspects liés à leur concrétisation ont été examinés. **AR**

CHLEF

Un blessé dans l'incendie d'une usine à Oum Drou

Les services de la Protection civile de la wilaya de Chlef sont intervenus jeudi à 14 h 45 pour éteindre un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'une usine, dans la com-

mune d'Oum Drou, relevant de la daïra de Chlef, a indiqué un communiqué rendu public. L'incendie a fait un (01) blessé, atteint de brûlures du deuxième degré. La vic-

time a été secourue et transportée à l'hôpital local. Les moyens mobilisés pour cette intervention : quatre (04) camions d'incendie et trois (03) ambulances. **AR**

TLEMCEN

Un homme secouru après une chute dans un puits

Les services de la Protection civile de la wilaya de Tlemcen sont intervenus jeudi à 11 h 05 pour secourir une personne à la suite d'une chute dans un puits d'environ 10 mètres de profondeur, au

lieu-dit Hai El Moustaqbal, dans la commune et daïra de Hennaya, a indiqué un communiqué rendu public. La victime, de sexe masculin, âgée de 35 ans, a été secourue, prise en charge puis trans-

portée à l'hôpital local. L'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les moyens mobilisés pour cette intervention : un (01) camion de secours et une (01) ambulance. **AR**

CHU D'ORAN

400 spécialistes aux Journées de médecine interne

Quelque 400 médecins et spécialistes en médecine interne prennent part aux 4es Journées internationales de médecine interne du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, dont les travaux ont débuté vendredi. Présidée par le professeur Amine Chami, chef du service de médecine interne du CHU d'Oran, cette manifestation scientifique, organisée sous l'égide du ministère de la Santé, vise à favoriser la formation continue, l'échange d'expériences entre spécialistes et la présentation des dernières avancées médicales et thérapeutiques. Le programme articule autour de quatre axes principaux : le diabète, les maladies thromboemboliques veineuses, les liens entre les pathologies pulmonaires et la médecine interne, ainsi que les nouveautés en matière de diagnostic et de prise en charge des maladies rares. Abordant ces thématiques, le Pr Chami a souligné la nécessité d'actualiser régulièrement les connaissances des médecins, notamment face à la progression du diabète, dont 4,8 millions de cas ont été recensés en Algérie au cours de l'année écoulée, selon les chiffres qu'il a avancés. Il a également insisté sur l'importance du dépistage précoce, de la prévention des facteurs de risque, de l'amélioration du diagnostic et de la rapidité de la prise en charge des maladies thromboemboliques veineuses. Les relations entre les maladies pulmonaires, les pathologies auto-immunes et les troubles cardiovasculaires, ainsi que le diagnostic précoce des maladies rares, figurent également au programme de ces journées, qui se poursuivent pendant deux jours. Plusieurs communications sont prévues, notamment sur l'hypertension pulmonaire, l'obésité et les risques cardiovasculaires, ainsi que les nouveaux traitements du diabète de type 2, entre autres. **AR**

POLICE DE MASCARA

Saisie de plus de 100 kg de viandes avariées

Dans le cadre de la préservation de la santé publique et de la protection des citoyens contre les maladies et les épidémies transmissibles par les différents produits de consommation, et en application de la loi n° 85-05 du 16 février 1985 relative à la protection et à la promotion de la santé, la brigade de police administrative relevant de la 7ème sûreté urbaine de la Sûreté de la wilaya de Mascara a procédé, lors de trois opérations distinctes, à la saisie de viandes blanches, de viande bovine hachée et d'autres viandes hachées d'origine inconnue, d'un poids total de 104,16 kg, ainsi que d'une quantité d'abats de poulet, a indiqué un communiqué rendu public. Les opérations ont été menées à la suite d'informations parvenues aux services concernés, faisant état d'individus transportant des viandes blanches et rouges à bord de leurs véhicules personnels, avant de les revendre à des établissements de restauration rapide. À cet effet, un dispositif de sécurité a été mis en place, permettant d'intercepter les véhicules à différents moments. Après leur contrôle, des quantités de viande ont été découvertes dans leurs coffres arrière, pour un poids total estimé à 104,16 kg. Ces viandes étaient transportées dans des conditions d'hygiène déplorables et étaient impropres à la consommation humaine. Une expertise sanitaire a ensuite été effectuée par les agents du bureau communal d'hygiène, qui a confirmé que ces viandes étaient impropres à la consommation humaine. Des procédures judiciaires ont été engagées à l'encontre des contrevenants, tandis que les quantités saisies ont été détruites. **B. Adda**

POLICE DE MASCARA

Arrestation d'un voleur de boucles d'oreilles

Les forces de police relevant de la 3ème sûreté urbaine de la Sûreté de la wilaya de Mascara, ont réussi à arrêter un individu âgé de 49 ans, impliqué dans une affaire de vol de boucles d'oreilles en métal jaune, a indiqué un communiqué rendu public. Cette opération fait suite à l'exploitation d'informations signalant qu'un individu volait des boucles d'oreilles en métal jaune en ciblant des enfants. Les investigations menées par le service, en coordination avec le parquet, ont permis l'arrestation du suspect. L'enquête menée avec l'intéressé a révélé que ce dernier ciblait les personnes vulnérables portant des boucles d'oreilles en métal jaune, en usant de manœuvres pour les distraire et les leur voler, avant de tirer profit du produit de leur vente. Un dossier de procédure judiciaire a été constitué à l'encontre de l'intéressé, qui a été présenté devant le parquet près le tribunal de Mascara. Celui-ci a ordonné son placement en détention pour une peine de deux ans d'emprisonnement ferme, assortie d'une amende. **B. Adda**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

DIRECTION DE LA FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES

DE CAPACITES MINIMALES N°05/2026

Numéro d'identification fiscale : 42203000022045

La Direction de la Formation de l'enseignement Professionnels de la wilaya de Sidi Bel Abbes lance une pour : avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales

PROJET : Travaux d'Aménagement et de réhabilitation au profit de l'IFEP de SBA

Les entreprises intéressées par la présent avis d'appel d'offre, qui possèdent une Attestation de qualification et classification professionnels de 2^{ème} catégorie et plus à Bâtiment, ayant réalisée au moins 1 projet d'aménagement ou de même nature (attestation de bonne exécution), et dont la moyenne de chiffre d'affaires pour les trois dernières années est égale ou supérieur à 5.000.000.00 DA +C20

Peuvent retirer, le cahier des charges auprès de la Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels de la wilaya de Sidi Bel Abbes, sise à Boulevard Abbane Ramdane prolongé

CONTENU DE DOSSIER DE SOUMISSION

Le dossier de candidature comprend les documents suivants :

- La déclaration de candidature (remplie paraphé signé daté par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint)
- La déclaration de probité (remplie paraphé signé daté par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint)
- Copie de registre de commerce électronique.
- Le statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- Les documents relatifs au mandat qui permet aux gens d'obliger l'entreprise.
- Copie de Certificat de qualification et de classification professionnelle suivant le domaine bâtiments Catégorie III et plus (activité principale) à en cours de validité.
- Taxe extrait Résumé (Extrait de rôle TVA-IBS-TAP) raffinée de dette ou tressé en cours de validé à moins de trois (03) mois, et les certificats des organismes de sécurité sociale (CNAS, CACOBATH, CASNOS) en cours de validité.
- Le numéro d'identification fiscale NIF.
- Le dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales 2025.
- Certificat de déclaration à la sécurité sociale des travailleurs et des cadres (CNAS).
- Bilans financiers des dernières années (2024-2025) visée par les services des impôts
- Casier judiciaire (ne dépassant pas les 3 mois)
- L'offre Technique comprend les documents suivants :
- La déclaration à souscrire rempli paraphé signé et daté par le soumissionnaire.
- Le cahier des charges rempli paraphé signé daté par le soumissionnaire portant à dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Listes des moyens humains avec justifications (attestations de réussite et qualification professionnelle) de leur déclaration à la CNAS par des attestations d'affiliation en cours de validité.
- Listes des moyens matériels avec justification (carte grise, police d'assurance, facture d'achat qui porte le nom de soumissionnaire).
- Mémoire technique justificative.
- PV de visite site des travaux.
- L'offre financière comprend les documents suivants :
- La lettre de soumission dûment rempli signée et datée par le soumissionnaire (selon le modèle ci-joint),
- Le bordereau des prix unitaires rempli paraphé, signé et daté par le soumissionnaire (selon le modèle ci-joint),
- Le devis quantitatif et estimatif rempli signée et datée par le soumissionnaire (selon le modèle ci-joint),
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature une offre technique et une offre financière ;
- Le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetés la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « Dossier de Candidature », « Offre Technique » ou « Offre Financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cacheté et anonyme comportant la mention suivant :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°05/2026

PROJET : Travaux d'Aménagement et de réhabilitation au profit de l'IFEP de SBA

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

- La durée de préparation des offres est de quinze (15) jours à compter du premier jour de publication de cet avis
- La date de dépôt des offres aura lieu le et l'heure limite de dépôt des offres est avant 12h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de dépôt des offres est prorogé au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis aura le même jour de dépôt des offres en séance publique à 14h00.
- La durée de la validité des offres est de (03) mois plus la durée de préparation des offres.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT TERRITOIRE DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA D'EL BAYADH

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°...../2026

La DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS D'EL BAYADH LANCE Un avis d'appel d'offre national est lancé pour : REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET RESTAURATION DE L'ECOLE CORANIQUE (KHALWA) DE SIDI AHMED TIDJANI DE BOUSSEGHOUNE

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

- Les capacités professionnelles : Seules les entreprises Qualifiées à la catégorie 5 et plus, dont l'activité principale bâtiment ayant le registre commerce comprenant le code 109-223 (entreprise de construction et d'aménagement d'infrastructures diverses) sont autorisées à soumissionner. Le certificat de qualification professionnelle en cours de validité

Les capacités techniques :

- Références professionnelles : Références professionnelles : Les entreprises Ayant déjà réalisé, durant les 10 dernières années, un projet similaire (marché travaux de restauration) (Références professionnelles dûment justifiées par des attestations de bonne exécution ou un PV de réception provisoire ou définitive délivrée par les maîtres d'ouvrages publics).

- Les capacités financières : les bilans des trois dernières années : moyenne des chiffres d'affaires de ces années supérieur ou égale 10.000.000.00 DA (les bilans doivent être visés par les services des impôts)

CANDIDATURES REÇUES

Au niveau d'éligibilité des candidats sont exclues de la participation du présent l'avis d'appel d'offre les entreprises :

- Ayant deux insures de dettes publiques dans le même projet avec la DTP d'el bayadh.
- ayant déjà bénéficié d'un plan de charge avec la DTP d'el bayadh (Taux physique inférieur à 80%) avec les mêmes moyens humains et moyens matériels leurs offres seront rejetées.
- ayant un taux d'erreur dépasser 5 % en plus ou en moins l'offre sera rejetée
- ayant proposé un délai supérieur à dix (10) mois sans réjeté pour l'analyse technique

DOSSIER DE CANDIDATURE :

1-dossier candidat 2-Offre Technique 3-Offre Financière (voir le cahier des charges ARTICLE 06)

NB : - L'évaluation des offres financières se fera sur la base de l'offre technique et de l'offre financière. Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges dès le premier jour de la parution de l'avis dans le BOMOP et la presse quotidienne et la presse électronique.

Ces documents doivent être déposés à la DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS D'EL BAYADH NF: 0002300015003669000.

Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetés indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - appel d'offres

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - appel d'offres

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - appel d'offres

La durée de préparation des offres est fixée à : 10 jours, à partir de la première parution de l'avis dans le BOMOP ou les journaux quotidiens et la presse électronique, date de dépôt des offres est fixée le jour correspondant au dernier jour de la préparation des offres avant 14:00 min.

L'ouverture des dossiers de candidature, des offres techniques et financières sera faite par la commission d'ouverture et évaluation des offres en séance publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires le même jour de dépôt des offres à 14:30 min au siège de la Direction des Equipements Publics.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois et 10 jours.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

وزارة السكن والعمران والمدينة والتجهيز العمرانية

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'ORAN

مديرية التجهيزات العمومية لولاية وهران

NIF : 099831019295905

2EME AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE LA MAITRISE D'OEUVRE N°64/2026

ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 N°01 AU NIVEAU DU SITE DES 3000/8000 L'V POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE MESSEREGHINE WILAYA D'ORAN (CITES D'HABITAT INTEGRES 2026)

En application de l'article 82/2 du décret présidentiel N°15/247 du 16-09-2015 concernant code des marchés publics et délégation de service public.

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au Concours D'architecture Restreint N°64/2026 par au quotidiens en langue étrangère «Réflexion» et en langue arabe (AL DJMHOORIA) le 10/06/2026, qu'après les séances d'analyse et d'évaluation des offres techniques, de prestations graphiques et financières, le projet est attribué provisoirement au bureau d'étude :

DESIGNATION DU PROJET	BET	MONTANT	DELAI ETUDE	OBSERVATION
ETUDE, SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 N°01 AU NIVEAU DU SITE DES 3000/8000 L'V POLE AHMED ZABANA COMMUNE DE MESSEREGHINE WILAYA D'ORAN (CITES D'HABITAT INTEGRES 2026)	BET BOURAS RIAD	15 045 000.00 DA EN TTC NIF : 397831010733626	Etude : 03 MOIS Suivi : 06 MOIS	82.54 /100 Offre Avantageuse

Conformément de l'article 82/2 du décret présidentiel N°15/247 du 20-09-2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, modifié et complété, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Oran dans les 10 jours qui suivent la publication du présent avis d'attribution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP Conformément de l'article 82/2 du décret présidentiel N°15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics, les bureaux d'études sont invités au cours des trois jours qui suivent la parution du présent avis d'attribution public à se rapprocher de la direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran afin de connaître le résultat de l'évaluation des offres techniques et financières.

LE DIRECTEUR

PUBLICATION

Revue "Maqamat Al Andalus": panorama de la musique andalouse algérienne

Dans son dernier numéro, la revue culturelle "Maqamat Al Andalus" dresse un panorama complet de la musique andalouse algérienne en mettant en lumière le parcours de quatre figures qui s'illustrent aujourd'hui par leurs créations et leurs recherches dans ce genre de musique savante.



Par Charef

Editée par la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, cette publication semestrielle de 50 pages s'ouvre sur un dossier consacré au poète Talal Chaker Kacimi El-Hassani. Elle explore son parcours et sa pensée à travers une interview, suivie d'un exposé dans lequel il fait part de sa relecture de la musique andalouse, avec la présentation d'une de ses poésies. Ce numéro retrace également le parcours d'autres artistes: le chercheur en sciences du langage, des études culturelles et du patrimoine méditerranéen, Salim El Hassar, le compositeur et chef d'orchestre, Khalil Baba Ahmed, et l'interprète de cette musique patrimoniale dans son volet Malouf, Abbas Righi. Leila El Kebir soutient, dans l'éditorial de cette revue, que l'héritage musical "se transmet et se réinvente". Pour cette musicienne et cheffe d'orchestre, les quatre parcours évoqués dans ce numéro,

"font vivre l'héritage plutôt que simplement le conserver". Le numéro 7 de "Maqamat Al Andalus" s'intéresse également aux acteurs clés de la transmission du patrimoine, à travers des portraits d'artistes et de formateurs qui ont contribué à l'apprentissage, à la préservation et à la transmission de cette musique, à l'image de Cheikh Redouane Bensari. Parmi les sujets abordés dans cette édition figure également la grande dynamique artistique portée par plusieurs artistes, à l'instar de Leila Borsali et Brahim Hadj Kacem, ainsi que l'annonce de la sortie du premier album de l'artiste Asma Ait Chabane, lauréate du Prix Cheikh Abdelkrim Dali en 2024. Le nouveau numéro propose en outre un article de Leila El Kebir sur le rayonnement et la vitalité du répertoire musical andalou à l'étranger, porté notamment par une communauté algérienne passionnée et avide de cet art. Ce numéro met également en lumière l'école de formation artistique en musique anda-

louse Dar El Ala de Tlemcen, cette ville qui a toujours été et demeure encore un bastion de la musique andalouse. Et sous le titre "La musique, de la thérapie du corps à la guérison de l'âme", ce numéro présente également une étude sur le rôle que joue la musique dans la psychothérapie et dans le traitement des troubles liés à l'activité cérébrale, donnant au lecteur un aperçu historique sur un grand nombre de savants qui ont mis en avant l'importance de la musique pour soigner l'esprit, à l'instar d'Al Farabi et de Djilal ad-Din Rumi. La publication a consacré aussi des hommages posthumes à de grandes figures et interprètes de cette musique, à l'instar de Noureddine Saoudi (1954- 2024) et le Cheikh Mohamed Kheznadji (1929-2025), rassemblant, également, des témoignages sur l'héritage de l'illustre maître de la musique andalouse Abdelkrim Dali, réaffirmant ainsi l'engagement de la fondation éponyme dans la préservation et la transmission de ce trésor culturel.

ALGER

Projection du film documentaire

"Louisa Ighilahriz, mes derniers souvenirs"

Le long métrage documentaire "Louisa Ighilahriz, mes derniers souvenirs", du réalisateur Mohamed Ouali a été projeté à Alger, en présence de la représentante de la ministre de la Culture et des Arts, la cheffe de cabinet Nacera Ayaichia et de plusieurs figures du 7e art. Ce docu-film de 54 minutes est inspiré du livre autobiographique de la moudjahida "Louissette (Louisa) Ighilahriz", écrit en collaboration avec la journaliste Anne Nivat et publié en 2001 aux Editions Fayard. Produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, "Louisa Ighilahriz, mes derniers souvenirs" a été projeté à la Cinémathèque d'Al-

ger sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC). La grande moudjahida revient dans ce film avec un témoignage poignant et une mémoire profondément marquée par une douleur indélébile causée par l'abjection et la barbarie de l'armée coloniale française. Le récit du docu-film a été appuyé par les témoignages d'académiciens, les historiens et chercheurs Mohamed El Korso, Malika Belatrous et Benjamin Stora, ainsi que de l'enseignant universitaire en Sciences politiques, Houssam Hamza, les journalistes Zahra Biryah et Florence Beaugé et

le cinéaste Mohamed Rachedi. Entre confiance et souffrance, le film retrace le parcours d'une femme qui a commencé son militantisme dès l'âge de 15 ans dans la boulangerie de son père, ce lieu devenu un relais essentiel pour les militants du Front de libération nationale (FLN) et où toute la famille s'y retrouve impliquée: parents, frères et sœurs. De ces bricoches épaisses où l'on dissimulait des armes, aux baguettes de pain dans lesquelles on transportait des tracts, Louisa Ighilahriz a été de tous les combats, facilitant ainsi la circulation de documents et de munitions entre les valeureux combattants de la révolution. **Sanae**

ALGER

11e édition du Festival culturel national de la création féminine

La 11e édition du Festival culturel national de la création féminine (8-12 octobre), organisée sous le slogan "Quand les métiers renaissent, les racines se renouvellent", s'est ouverte à Alger, en présence de figures artistiques et d'artistes venues de différentes wilayas. La cérémonie d'ouverture, organisée au Musée africain "Villa Boukine" à Hussein Dey, a été marquée par la présentation d'un spectacle visuel évoquant des éléments de l'identité nationale, à travers un mélange d'images, de musique et de récit populaire (conte populaire), ainsi que par un hommage rendu à un groupe de créatrices ayant consacré leur parcours à faire connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel et artistique, à l'instar de Houria Aïchi, Leila Borsali, Bahdja Rahal et Lydia Larini. Quelque 80 exposantes, artisanes et créatrices, participent à cette édition avec leurs productions artistiques et leurs créations dans divers domaines tels que la bijouterie, le tissage, la poterie, la gastronomie et la musique, outre des associations nationales actives dans le domaine de l'artisanat traditionnel, venues notamment des wilayas de Constantine, Tlemcen, Tamanrasset, Oran et Alger. Dans une allocution lue en son nom par la conseillère auprès du ministère, Nadia Cheriet, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a affirmé que ce festival était "une célébration sincère des coutumes, des pratiques et des métiers algériens authentiques qui ont façonné notre mémoire collective, et une préservation de ce patrimoine contre les risques d'altération ou d'oubli". Mme Bendouda a ajouté qu'à travers les différents espaces du festival, "nous renouons avec des pratiques que la femme algérienne s'est toujours employée à préserver et à transmettre de génération en génération", saluant, dans ce contexte, l'hommage rendu par le commissariat du festival à des "figures artistiques exceptionnelles", à l'instar de Houria Aïchi, qui "incarne la voix de la mémoire de l'Algérie...", et Bahdja Rahal, qui "porte le parfum de la musique andalouse...". Pour sa part, le commissaire du festival, Sid Ali Benmerabet, a insisté sur l'importance de "retrouver les anciennes formes et pratiques artistiques et culturelles et de les réinscrire dans la mémoire vivante, au regard des connaissances et du savoir-faire qu'elles recèlent, forgés par des générations d'artistes", soulignant que "chaque métier porte l'histoire d'un lieu, l'empreinte d'un être humain et une part de l'identité qu'il importe de sauvegarder et de transmettre". La préservation de ce patrimoine "ne saurait se réduire à sa seule célébration, mais requiert sa documentation, son étude et l'intégration des savoirs qui lui sont inhérents dans les parcours académiques et de formation", outre "la mise à disposition de véritables opportunités d'apprentissage, de pratique et de perfectionnement de ces métiers", a-t-il dit. **Sanae**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Lancement de la 2ème édition du concours "Takafa-Up Challenge"

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour la deuxième édition du concours national "Takafa-Up", destiné aux start-up, aux micro-entreprises, aux entreprises culturelles et aux porteurs de projets dans le domaine des industries culturelles et créatives. Ce concours s'adresse aux porteurs de projets dans les domaines de l'audiovisuel et le cinéma, la musique et les industries phonographiques, le livre l'édition et la lecture, les arts vivants et le spectacle, le patrimoine et le tourisme culturel, le design la mode et l'artisanat créatif, les jeux vidéo ainsi que les expériences immersives, la culture la technologie et l'intelligence artificielle comptent parmi les champs de création concernés par ce concours. Les candidats souhaitant participer peuvent soumettre leurs projets à compter du 11 octobre au 5 novembre prochain, via la plateforme électronique: <https://e-servicesculture.dz/challenge-2026/>. **Rachid**



MIGRAINE :

Symptômes, prise en charge et prévention

La migraine est bien plus qu'un simple mal de tête. Il s'agit d'une maladie neurologique qui touche environ 15 % de la population, avec une nette prédominance chez les femmes. Elle se caractérise par des crises douloureuses intenses, souvent unilatérales, qui peuvent durer de 4 à 72 heures et s'accompagner de nausées, de vomissements et d'une hypersensibilité à la lumière et au bruit.

La crise de migraine commence fréquemment par une aura, présente chez environ un tiers des patients. Cette phase précoce peut se manifester par des troubles visuels très caractéristiques : apparition de points lumineux, de lignes en zigzag, de taches scintillantes ou d'une vision floue qui s'étend progressivement. Certains ressentent aussi des fourmillements qui partent d'une main et remontent vers le visage, une difficulté passagère à trouver leurs mots, ou même une sensation de faiblesse d'un côté du corps. Ces signes durent généralement entre 5 et 60 minutes avant de disparaître. Ensuite arrive la phase douloureuse. La douleur est le plus souvent pulsatile, comme un battement de cœur dans la tête, et se localise généralement d'un seul côté (front, temple ou derrière l'œil). Elle s'intensifie rapidement et devient invalidante : le moindre mouvement, la lumière, le bruit ou même les odeurs la rendent intolérable. Des nausées, voire des vomissements, accompagnent souvent la crise, ainsi qu'une grande fatigue et une irritabilité. La personne se réfugie alors instinctivement dans le noir et le silence, incapable de poursuivre ses activités. Une crise peut durer de 4 à 72 heures. Après la disparition de la



douleur, beaucoup de patients traversent une phase de « gueule de bois migraineuse » : sensation de vide, épuisement, difficultés de concentration et parfois une légère euphorie ou, au contraire, une tristesse passagère. Entre les crises, certains continuent à ressentir une fatigue persistante, une hypersensibilité sensorielle ou une irritabilité qui altèrent leur qualité de vie au quotidien. La prise en charge : Dès les tout premiers signes (aura ou début de la douleur), il est recommandé d'agir rapidement. S'allonger dans une pièce sombre, calme et bien aérée, appliquer une compresse froide ou un pain de glace enveloppé sur le front et les tempes, et éviter toute stimulation

(écran, bruit, conversation) permet déjà d'atténuer l'intensité de la crise. Sur le plan médicamenteux, le traitement de crise doit être pris le plus tôt possible. Selon l'intensité et le profil du patient, le médecin peut conseiller du paracétamol, un anti-inflammatoire non stéroïdien (ibuprofène, kétoprofène...) ou un triptan, médicament spécifique de la migraine. Dans certains cas, un anti-nauséeux est associé. Il est important de ne pas multiplier les prises et de respecter les posologies pour éviter les maux de tête par abus médicamenteux. Lorsque les crises deviennent fréquentes (plus de quatre par mois) ou très invalidantes, un traitement de fond est envisagé.

Hydratation : boire 1,5 litre d'eau ne suffit pas toujours

Beaucoup de personnes pensent être correctement hydratées parce qu'elles boivent un litre et demi d'eau par jour. Or, les besoins réels en eau varient considérablement selon l'âge, le poids, l'activité physique, la température extérieure, le taux d'humidité et même la composition des repas. Une personne qui mange beaucoup de fruits et légumes riches en eau aura des besoins différents de quelqu'un qui consomme principalement des aliments secs ou très salés. De même, une journée chaude, une séance de sport ou un simple rhume peuvent augmenter nettement les pertes hydriques. Une hydratation insuffisante se manifeste souvent de façon discrète et progressive. Parmi les signes les plus fréquents, on retrouve une urine foncée dès le matin, des maux de tête qui apparaissent en fin de journée, une fatigue inhabituelle après les repas, une sensation de bouche sèche, des lèvres gercées, une peau qui manque de souplesse ou encore des difficultés de concentration. Chez certaines personnes, une légère constipation ou des crampes musculaires peuvent également être liées à un manque d'eau chronique. La couleur de l'urine reste le meilleur indicateur accessible à tous : elle doit rester claire, proche de celle d'un jus de pomme dilué. Une urine jaune foncé ou odorante signale généralement un besoin de boire davantage. En cas de forte transpiration (chaleur, sport, travail physique), il est utile d'ajouter une pincée de sel ou un peu de jus de citron dans l'eau pour favoriser une meilleure rétention des liquides et compenser les pertes en électrolytes.

Marcher après le repas : un réflexe simple et efficace



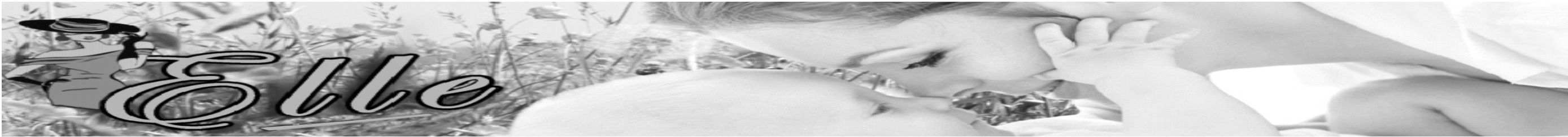
Plusieurs études récentes confirment qu'une marche de seulement dix à quinze minutes après le déjeuner ou le dîner réduit significativement le pic de glycémie qui suit habituellement un repas. En se mettant en mouvement rapidement après avoir mangé, les muscles utilisent une partie du glucose présent dans le sang, ce qui limite la hausse brutale de la glycémie et diminue la demande en insuline. Sur le long terme, cette habitude simple permettrait de réduire le risque de développer un diabète de type 2 de près de 30 %, selon plusieurs travaux publiés ces dernières années. Elle facilite également la digestion en stimulant le transit intestinal, ce qui contribue à diminuer les ballonnements, les lourdeurs d'esto-

mac et les reflux dont se plaignent de nombreuses personnes après les repas. En outre, cette courte marche favorise une meilleure circulation sanguine et procure souvent une sensation de légèreté et de bien-être qui contraste avec la somnolence postprandiale classique. Cette pratique est particulièrement recommandée aux personnes de plus de 45 ans, à celles qui présentent un tour de taille élevé (signe d'une accumulation de graisse abdominale), aux individus en surpoids ou à ceux qui ont des antécédents familiaux de diabète. Elle s'avère aussi utile pour les personnes déjà diagnostiquées prédiabétiques ou diabétiques de type 2, en complément de leur traitement et de leurs mesures hygiéno-diététiques.

Mal de dos : la position assise, principal responsable

Passer plus de sept heures par jour assis multiplie par deux le risque de développer une lombalgie chronique. Cette position prolongée exerce une pression constante sur les disques intervertébraux, les muscles du dos et les ligaments, qui finissent par se fatiguer et se raidir. Ce n'est pas tant l'absence de sport intensif qui pose problème, mais bien l'absence de mouvement tout au long de la journée. Rester immobile pendant de longues heures ralentit la circulation sanguine au niveau des muscles paravertébraux, diminue l'apport en nutriments aux disques et favorise l'apparition de tensions douloureuses. Les spécialistes insistent sur l'importance des micro-mouvements. Se lever toutes les quarante-cinq minutes, même pour quelques pas seulement, changer régulièrement de position, basculer le bassin, étirer les bras vers le ciel ou réaliser de

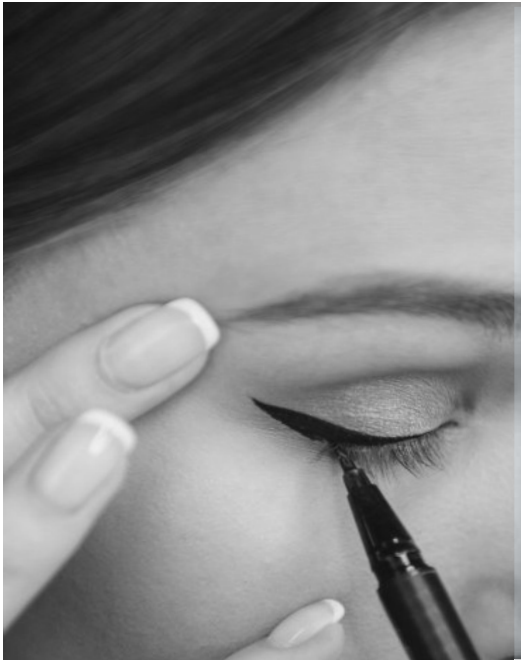
courts étirements du dos et des hanches permet de relâcher les structures sollicitées et de réactiver la circulation. Ces gestes simples, répétés plusieurs fois par jour, sont souvent plus efficaces qu'une seule séance de sport le week-end pour prévenir les douleurs. L'aménagement du poste de travail joue également un rôle essentiel. Un coussin lombaire bien placé dans le creux du dos, un écran positionné à hauteur des yeux (le haut de l'écran au niveau du regard), un siège réglé de façon que les pieds reposent bien à plat au sol et les genoux forment un angle d'environ 90 degrés permettent déjà de réduire nettement la tension sur les disques intervertébraux et les muscles du bas du dos. Travailler occasionnellement en position debout, avec un bureau ajustable ou un simple rehausseur, constitue aussi une excellente habitude.



Comment bien choisir son canapé ?

Un volume à bien estimerUne préoccupation esthétique ? Pas uniquement. Un dossier droit n'offre pas la même confort qu'un dossier incliné. On se relève plus difficilement d'un canapé au look seventies posé au ras du sol que d'un canapé de style scandinave monté sur pieds. Enfin si un 4-places a une plus belle amplitude qu'un 3-places, il peut compliquer la circulation au salon.La suspension : sangles ou ressorts ?Pour une sensation d'accueil tonique, privilégiez les suspensions dites à effet positif ou "No Sag". Ces ressorts plats en fil d'acier absorbent les mouvements. Autre option, les suspensions dites à effet négatif : des sangles élastiques entrecroisées. Parfaites pour une assise souple, elles sont moins pérennes.Une assise plus ou moins fermeComme les lits, les canapés peuvent offrir deux types de confort : une assise profonde et moelleuse ou dense et soutenue. Une question de goût. Mais comment s'y retrouver ? Suivez l'indice de compactage de la mousse au m3. Plus cet indice est élevé – au-delà de 35kg/m3 –, plus l'assise de votre canapé sera ferme.La bonne profondeurLe standard en la

matière est de 55cm. Idéal pour assurer le confort d'une personne de taille moyenne. Pour les plus grands, certains canapés affichent 60 voire 65cm de profondeur. En cas de différences importantes de morphologies dans la famille, optez pour le système "avance recul" qui permet de jouer avec les profondeurs d'un même canapé, ou achetez des coussins !Le garnissage, une question de durabilitéLes coussins sont généralement composés de mousses polyuréthanes. Qualifiées de haute résilience (HR), elles sont de qualité supérieure. En revanche, méfiance devant la mention "copeaux de mousse", moins résistants. Enfin, les mousses peuvent être associées à de la plume pour apporter plus de moelleux au divan.3 choses à savoir avant d'opter pour un canapé-lit Le matelas, la pièce maîtresse Si vous préférez le matelas épais, autour de 17/18cm, choisissez un canapé dont la structure touche le sol. Les matelas des canapés-lits sur pieds dépassent rarement 12 à 13cm. Le conseil : pour réduire cet éventuel défaut, compensez par une forte densité de mousse, à plus de 50kg/m3.



Comment réussir parfaitement son trait d'eyeliner

Unifiez la paupière tapotez une touche de correcteur sur le cerne et sur la paupière mobile, puis appliquez un fard clair pour neutraliser les ombres ou les petites rougeurs.Esquissez le trait Avec un crayon noir, surlignez la ligne des cils en deux temps. d'abord depuis le coin interne de l'oeil jusqu'au milieu de la paupière, puis partez du coin externe pour rejoindre le premier tracé.définissez au feutre choisissez-le à pointe fine pour dessiner précisément le contour de votre liner. la virgule externe doit être un peu plus épaisse et remonter vers le haut pour sculpter le visage et agrandir le regard. Intensifiez la ligne Superposez un trait de liner sur l'esquisse crayonnée pour un résultat net et intense. Terminez par une couche de mascara noir afin de déployer les cils.

Comment porter le cardigan en maille ?

Cette saison, le cardigan en maille se porte court, boutonné ou non. Les modèles sont nombreux, vous aurez l'embarras du choix sur les étagères de vos enseignes préférées. Au moment de composer sa tenue, le cardigan permet plus de fantaisie et de créativité pour construire son look. Bien accessoirisé, il peut se porter aussi bien comme un pull que comme une veste. Vous aimez les jeans, les pantalons taille haute ou les jupes taille haute ? À vous les cardigans courts et près du corps. Eux seuls permettent d'équilibrer la silhouette entre le haut et le bas du corps. Pour jouer la valeur sûre, préférez-le en maille ajourée ou en maille mousseuse. Pour plus de fantaisie, osez un modèle sans boutons en laine, que vous porterez grand ouvert sur un simple tee-shirt. Pour twister une robe fluide, vous opterez pour un modèle dans des tons pastel ou flashy. N'hésitez pas alors à retrousser les manches de votre cardigan pour plus de style. Ajoutez une paire de baskets, les fameux sabots de l'été ou des sandales en fonction de votre style, et le tour est joué ! Enfiler un cardigan boutonné sur une robe permet aussi de changer de tenue en un clin d'œil. Enfin, avec un modèle sans boutons, ceinturez votre cardigan par-dessus une robe ou un pantalon fluide pour une silhouette parfaite !Qu'il soit à col en V ou à col rond, rien ne vous oblige à porter votre cardigan boutonné de haut en bas. Au contraire, amusez-vous : déboutonnez le haut comme un chemisier pour affirmer votre féminité, ou le bas de façon à rentrer un pan du cardigan dans votre pantalon pour donner du style. Si vous choisissez de porter votre cardigan à col en V à même la peau, boutonnez-le complètement et laissez apparaître un petit détail de vos dessous en dentelle Pour casser le côté classique d'un cardigan uni, choisissez un modèle avec des boutons en nacre ou des strass. Autre option : accessoirisez-le avec une broche en strass ou une fleur en tissu. Des colliers et boucles d'oreilles viendront parfaire votre look.



Gratin de courgettes



Ingédients: 4 pommes de terre 2 courgettes 400 ml crème liquide ou moitié lait-moitié crème liquide Fromage râpé sel poivre noir au goût

Préparation: Éplucher la pomme de terre, la rincer, la sécher, et la couper en rondelles fines, à l'aide d'une mandoline ou à défaut un couteau.Faire de même pour la courgette, la rincer et la couper en fine rondelles. Beurrer un plat allant au four et le frotter avec une gousse d'ail dégermée. disposer une couche de rondelles de pommes de terre, saler et poivrer et verser la crème liquide (il faut couvrir les rondelles de pommes de terre).disposer les courgettes et saupoudrer de fromage râpé.répéter l'opération 4 et 5 et aplatir légèrement les courgettes pour les imbiber de crème liquide avant de couvrir de fromage râpé.couvrir le plat de papier aluminium et mettre dans un four préchauffé à 190C (375F) pour une durée de 2h (tout dépend des fours vérifier la cuisson à l'aide d'un couteau).A la fin de la cuisson retirer le papier aluminium et laisser gratiner encore 5-10 min.

Pourquoi le bébé tousse la nuit ?



La toux est un réflexe naturel de protection des voies respiratoires. Elle permet d'évacuer le mucus, les agents irritants ou les corps étrangers. Mais la nuit, certaines conditions rendent la toux plus fréquente chez le nourrisson :La position allongée facilite l'écoulement nasal vers la gorge, provoquant des quintes.L'air sec ou une chambre surchauffée assèche les muqueuses, les rendant plus sensibles.Une rhinopharyngite, une bronchite, un reflux gastro-oesophagien ou une allergie peuvent être en cause.Dans certains cas, la toux nocturne peut révéler un asthme du nourrisson : il s'agit alors d'une toux sèche, sans fièvre, survenant presque uniquement la nuit, souvent dans un contexte familial allergique (acariens, animaux, tabac...)Les différents types de toux chez le bébéToux grasse : accompagnée de sécrétions ou glaires, elle permet d'évacuer les virus ou bactéries.Toux sèche : irritative, souvent liée à une inflammation, à l'asthme ou à un environnement sec.Toux rauque ou aboyante : peut être due à une laryngite.Il est crucial d'observer les symptômes associés : fièvre, difficulté à respirer, perte d'appétit, troubles du sommeil... Ces éléments orienteront la prise en charge.Voici des gestes simples et des remèdes naturels recommandés pour apaiser votre enfant :Humidifier

l'air de la chambre avec un humidificateur ou un bol d'eau posé sur le radiateur.Faire inhaler de la vapeur douce (salle de bain chaude et bébé tenu dans les bras, sans contact direct avec l'eau chaude).Hydrater suffisamment bébé (eau ou lait selon l'âge) pour fluidifier les mucosités.Suréléver le matelas du lit (en plaçant un oreiller sous le matelas ou en surélevant les pieds du lit côté tête). Laver le nez avec du sérum physiologique plusieurs fois par jour, surtout avant le coucher.Limiter les irritants : tabac, bougies parfumées, produits ménagers chimiques, acariens. Vérifier la température de la chambre : idéalement entre 18 et 19°C.

Les choses que les enfants autistes aimeraient que vous sachiez

Ce n'est pas une maladie, et ce n'est pas contagieux ! Il n'existe donc aucun traitement médicamenteux pour la « guérir ». C'est un handicap, il faut apprendre à vivre avec et le principal et d'être bien accompagné. Mais parfois pour le meilleur ! Elon Musk par exemple (PDG de la société SpaceX et directeur général de la société Tesla) est atteint du syndrome d'Asperger. Cela ne l'a pas empêché de faire de grandes choses, bien au contraire.La plupart des autistes souffrent d'hyposensibilité ou hypersensibilité sensorielle. Autrement dit, ils peuvent avoir une absence de réaction ou au contraire des réactions très vives face à différentes choses comme le bruit, la lumière... Une simple caresse peut leur faire l'effet d'une gifle ! Ne touchez donc pas un enfant autiste sans son consentement, même si vous pensez le rassurer en lui mettant une main sur l'épaule. De la même manière, ne criez pas en sa présence et baissez le volume de la radio/télé. Les enfants autistes ont besoin de rituels pour se sentir bien. Il faut donc dans la mesure du possible, les respecter, surtout s'ils ne posent pas de problème et qu'ils rassurent. En revanche, lorsqu'ils deviennent problématiques et trop contraignants, il est possible d'essayer d'y apporter des petits changements en douceur, afin d'éviter une trop grande rigidité.Les personnes autistes présentent des troubles du comportement, qui les font parfois réagir de manière inadaptée face à certaines situations : agitation, cris, pleurs, agressivité... Ces réactions sont le fruit d'un inconfort, d'une frustration, d'une incompréhension, d'une douleur... et c'est la manière dont elles vont manifester leurs émotions, qu'elles n'arrivent pas à exprimer autrement, en renversant tout sur une table par exemple. Au lieu de les juger, pensez à les rassurer. Et ne leur dites pas de se calmer !



HIGH TECH



Des mitrailleuses guidées par intelligence artificielle



Face aux nouveaux drones à réaction et missiles russes capables de filer entre les mailles de la défense antiaérienne, Kiev change de méthode. Autour de la capitale, des tourelles de mitrailleuses pilotées par une IA traquent désormais automatiquement les menaces et ouvrent le feu sans intervention humaine. Elles sont toutes neuves et rutilantes et on peut les voir autour de Kiev, ainsi qu'à proximité des ponts de la capitale ukrainienne. Ce sont les Sky Sentinel, elles sont au nombre de 12 pour le moment. Ce sont des tourelles de mitrailleuses de défense antiaérienne automatiques, pilotées par une intelligence artificielle. Ces tours de défense aérienne sont équipées d'une mitrailleuse lourde de calibre 12,7, ou d'une Browning M2. Leur portée de tir efficace est d'environ 1,5 kilomètre, et ce sont elles qui interceptent les nouveaux missiles de croisière et les drones à réaction qui cherchent à frapper la capitale ukrainienne. Ces engins posaient un sacré problème depuis la fin de cet été, puisqu'ils passaient majoritairement entre les mailles des défenses. Depuis leur arrivée, les dégâts et les victimes n'ont jamais été aussi nombreux dans la capitale. La parade, c'est l'arrivée de l'IA pour identifier, traquer et détruire les armes russes. Une nouveauté mise en avant par le porte-parole de l'armée de l'air ukrainienne, Yuriy Ihnat. Lors d'une intervention à la télévision nationale, il a souligné que « l'utilisation de technologies innovantes, comme l'intelligence artificielle, a éliminé l'erreur humaine.

Une technologie ukrainienne change la trajectoire de missiles russes hypersoniques



Plutôt que de détruire les missiles avec des intercepteurs, l'Ukraine aurait réussi à tromper leur système de navigation. Baptisé « Lima », ce dispositif de guerre électronique pourrait ouvrir une nouvelle voie dans la défense aérienne. Même si son efficacité face aux différents missiles russes reste à documenter, voici ce que l'on sait ou suppose pour le moment sur ce système de défense inédit. Avec l'intensification des bombardements russes sur les grandes villes ukrainiennes, notamment Kiev, intercepter les missiles et les drones à réaction est devenu difficile pour les forces de défense ukrainiennes. Au lieu des drones

intercepteurs, désormais trop lents, ou des coûteux missiles de défense, pour abattre les nouveaux drones Geran-5 à réacteur, l'Ukraine mise sur des tourelles de mitrailleuses automatiques pilotées par IA. Mais pour les missiles balistiques rapides, hormis les systèmes de défenses Patriot, les parades sont compliquées. La guerre pousse à l'innovation et lorsque l'on n'a pas de moyens, il faut de l'imagination. C'est ainsi, selon les informations du Wall Street Journal, que l'unité ukrainienne spécialisée Night Watch serait parvenue à détourner deux missiles balistiques fonçant sur Kiev. Il pourrait s'agir d'Iskan-

der-M et leur déviation aurait été effectuée alors qu'ils évoluaient sur leur phase de vitesse hypersonique. Au final, les deux engins se sont abîmés dans le Dnipro, le grand fleuve qui traverse la capitale ukrainienne. Le système de brouillage responsable de cette prouesse porte l'appellation de « Lima ». Il pourrait agir sur des drones, des missiles et des bombes guidées dans un rayon d'environ 193 kilomètres. D'après les informations du média américain, le principe général repose sur le spoofing, en faisant croire au missile qu'il est ailleurs. Le système vient leurrer des systèmes de navigation par satellite.

Une route envoie jusqu'à 150 kW aux véhicules qui roulent dessus



Et si les voitures électriques pouvaient se recharger sans même s'arrêter ? Honda travaille avec deux autres entreprises japonaises sur une technologie qui pourrait permettre de récupérer de l'électricité directement depuis la chaussée, avec des essais grandeur nature prévus dans les prochaines années. L'un des principaux défauts des voitures électriques est la recharge. Sur de longs trajets, cela impose de prévoir des pauses fréquentes. Pour de

petits trajets au quotidien, il faut encore pouvoir la brancher chez soi, ce qui n'est pas toujours le cas, notamment pour ceux vivant dans des appartements sans garage. Et si la solution était de pouvoir recharger la voiture directement sur la route ? Honda s'est associée à Taisei et Taisei Rotec pour mettre au point un système de routes capables de fournir de l'électricité aux voitures pendant qu'elles sont en mouvement. Honda a créé des modules qui transmet-

tent l'énergie et seront intégrés dans les routes, et d'autres modules pour recevoir cette énergie, qui équiperont les véhicules. Selon le constructeur, ce sont les premiers dispositifs à intégrer à la fois l'onduleur et la bobine. Les émetteurs seront alimentés en courant continu grâce à la technologie de Taisei, et c'est Taisei Rotec qui se chargera de leur intégration dans la route. Selon le communiqué, cela permet à la fois une installation simplifiée et une transmission à puissance élevée. Ils espèrent atteindre jusqu'à 150 kW afin d'alimenter les grands véhicules commerciaux. Ce n'est pas la première technologie de ce genre, Electreon effectue déjà des essais d'un système similaire aux États-Unis, et le projet eRoadArlanda en Suède teste son propre système depuis 2018. Toutefois, pour l'heure, aucun de ces systèmes n'a été commercialisé. Les trois entreprises ont déjà validé les technologies sur une piste d'essai qui peut supporter le poids de gros véhicules de 20 tonnes.

Il voulait dormir dans la réalité virtuelle, mais son casque l'en empêchait

Trop lourds, inconfortables et parfois difficiles à supporter sur la durée, les casques de réalité virtuelle pourraient bientôt avoir une alternative inattendue. Des chercheurs japonais ont imaginé un système immersif qui permet de plonger dans un monde virtuel sans rien porter sur la tête. Voici comment. Lorsque le casque Apple Vision Pro est sorti, de nombreux influenceurs ont voulu savoir s'il était possible de vivre dans la réalité mixte et l'ont porté dans la rue. Mais ce n'était rien de nouveau. Il existait déjà de nombreuses vidéos sur YouTube dans lesquelles des personnes ont tenté l'expérience de passer jusqu'à une semaine dans la réalité mixte, en voyant leur environnement, ou dans la réalité virtuelle pure, y compris pour dormir. Tous sont arrivés à la même conclusion : le casque était trop lourd et inconfortable pour être porté pendant de longues périodes. C'est aussi le constat d'un étudiant de l'université de Kyūshū, au Japon. « Certains jours, il passe plus de temps en réalité virtuelle qu'à l'extérieur. Il essayait même d'y dormir, mais le casque l'empêchait de trouver une position confortable », se souvient le professeur Shogo Fukushima.

SPORT



HALTÉROPHILIE - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ET ARABES

L'Algérie porte son total à 34 médailles

La sélection algérienne d'haltérophilie a porté son total à 34 médailles, dont neuf en or, sept en argent et 18 en bronze, à l'issue de la deuxième journée des Championnats d'Afrique et arabes de la discipline, réservés aux différentes catégories d'âge, garçons et filles, et organisés à Mostaganem. Cette moisson se répartit entre 14 médailles obtenues dans le cadre de la compétition africaine et 20 lors des épreuves arabes.



Par Sanaa

Après le début remarquable de l'haltérophile algérienne Lamis Idriss, qui a dominé les épreuves des 45 kg chez les cadettes dans les deux compétitions, en décrochant six médailles d'or, son compatriote Anes Salim s'est également illustré en remportant trois titres arabes chez les cadets, dans la catégorie des 55 kg, à l'arraché, à l'épaulé-jeté et au total olympique. Dans cette même catégorie de poids, Seif Eddine Djebari a décroché trois médailles d'argent aux Championnats d'Afrique, tandis que Moussa Haroun a obtenu trois médailles de bronze chez les cadets de la catégorie des 60 kg. De son côté, l'haltérophile algérienne Bouchra Saadi a enrichi le bilan national de

sept médailles. Elle a remporté une médaille de bronze aux Championnats d'Afrique chez les juniors, dans la catégorie des 49 kg, ainsi que trois autres médailles de bronze dans la compétition arabe de la même catégorie. Chez les seniors, elle a ajouté trois médailles dans les épreuves arabes, avec le bronze à l'arraché, l'argent à l'épaulé-jeté et le bronze au total olympique. Pour sa part, Abdelmoumen Chetoui a obtenu trois médailles aux Championnats d'Afrique chez les juniors de la catégorie des 60 kg, à savoir le bronze à l'arraché, l'argent à l'épaulé-jeté et le bronze au total olympique. Dans la compétition arabe, il a décroché le bronze à l'épaulé-jeté chez les juniors, avant de s'adjuger deux autres médailles de bronze, à l'épaulé-jeté et au

total, chez les seniors. L'Algérienne Fatima Bendad a également contribué à la moisson nationale en remportant deux médailles de bronze aux Championnats d'Afrique, à l'épaulé-jeté dans les catégories des cadettes et des juniors. Elle a ajouté quatre médailles de bronze dans la compétition arabe, dont une à l'épaulé-jeté chez les seniors. Les compétitions se poursuivront vendredi avec les épreuves des catégories des 53 kg féminines et des 65 kg masculines, dans les différentes catégories d'âge. Organisés au complexe sportif Commandant-Ferradj de Mostaganem, ces championnats réunissent plus de 340 haltérophiles, hommes et femmes, représentant 29 pays africains et arabes. La compétition prendra fin le 13 octobre prochain.

FUTSAL - CAN 2026

La sélection nationale clôture sa préparation à Alger

La sélection algérienne de futsal a bouclé son stage de préparation à Alger, en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de futsal (CAN-2026), qui se déroulera du 12 au 21 octobre en cours, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Les Verts ont effectué vendredi leur ultime séance d'entraînement à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, avec la parti-

cipation des 14 joueurs retenus par le sélectionneur national, Noureddine Benamrouche, pour la compétition continentale. Versée dans le groupe A, la sélection algérienne disputera son premier match face au Maroc, le lundi 12 octobre (20h00), avant d'affronter la Libye, le mercredi 14 octobre (17h00), puis la Zambie, le vendredi 16 octobre (20h00). Le groupe B est composé de l'Egypte, de l'Angola, du Mozambique et de

la Tanzanie. L'Algérie s'est qualifiée pour la première fois de son histoire à une phase finale de la CAN de futsal en éliminant la Guinée au terme d'une double confrontation largement maîtrisée : victoire 4-0 à Conakry, le 4 février, puis succès 7-1 à Oran, le 8 février. La sélection nationale prendra part au rendez-vous africain avec l'ambition de réussir ses premiers pas dans la compétition continentale.

KH

LUTTE - CHAMPIONNATS DU MONDE 2026

La sélection algérienne en stage à Kazakhstan

La sélection nationale de lutte, catégorie senior, s'est envolée ce vendredi à destination d'Astana, capitale du Kazakhstan, pour effectuer un stage du 10 au 23 octobre courant, en prévision des Championnats du monde, prévus du 24 octobre au 1er novembre 2026, a indiqué la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Ce stage se déroulera à l'Académie internationale de lutte, relevant de la Fédération kazakhe de lutte, au sein de l'université sportive d'Astana. Il s'inscrit dans le cadre du programme de préparation établi pour la sélection nationale, avec pour objectif d'améliorer la condition physique et les capacités techniques des lutteurs avant le rendez-vous mondial, précise l'instance fédérale dans un communiqué. La délégation algérienne est composée de lutteurs engagés dans les trois disciplines, à savoir la lutte gréco-romaine, la lutte libre et la lutte féminine, ainsi que des membres des staffs technique et médical. En lutte gréco-romaine, la sélection nationale comprend Abdelkrim Fergat (60 kg), Abdeljabbar Djebari (63 kg), Fayçal Benferdj (67 kg), Chawki Douache (77 kg), Bachir Sid Azara (87 kg) et Fadi Rouabah (97 kg), sous la conduite de l'entraîneur Mezzouz Ben Djadaa. En lutte libre, les couleurs nationales seront défendues par Mouad Chibani (57 kg), Ouassama Laaribi (65 kg), Abdelkader Akal (79 kg) et Fateh Benferdjallah (86 kg), sous la direction de l'entraîneur Mohamed Boudraa. En lutte féminine, la sélection algérienne sera représentée par Ibtissam Doudou (50 kg), Chaïma Chebila (53 kg) et Achouak Djamil Tekouk (57 kg), sous la supervision de l'entraîneur Mustapha Ben Chaabane. Le staff médical accompagnant la délégation comprend le kinésithérapeute Mohamed Bouziane. A travers ce stage, la sélection nationale entend renforcer la préparation physique et technique de ses athlètes en vue de représenter dignement l'Algérie lors de cette échéance mondiale, avec l'ambition de réaliser de bons résultats et de faire honneur à la lutte algérienne sur la scène internationale. Pour rappel, les lutteurs de la sélection nationale ont réalisé des performances honorables la semaine dernière lors de leur participation au tournoi international "Force des traditions", organisé en Russie, en décrochant sept médailles, dont deux en or.

Rachid

FOOTBALL DAMES - ÉLIMINATOIRES JEUX OLYMPIQUES 2028

L'Algérie surclasse la Centrafrique (8-0)

La sélection algérienne féminine de football, a surclassé son homologue centrafricaine 8-0 (mi-temps : 4-0), comptant pour le deuxième tour (aller) des qualifications aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles. Les buts des Algériennes ont été marqués par Ndoumba (21', c.s.c.), Dafeur (27'), Boussaha (30'), Bekhaled (36'), Naili (51'), Belloumou (68'), Bendris (80') et Bah-louli (90'). Avec ce net avantage, les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti, disputeront la seconde manche avec plus de sérénité, programmée également au stade du 5-Juillet, mardi prochain à 18h00. Pour cette double confrontation, le sélectionneur national Farid Benstiti a retenu 26 joueuses. Ces deux rendez-vous face à la République centrafricaine, interviennent deux mois après leur qualification historique pour la Coupe du monde 2027 au Brésil, obtenue à la faveur de leur troisième place lors de la CAN-2026. Cette performance leur a permis de valider leur présence au rendez-vous mondial du Brésil, prévu du 24 juin au 25 juillet 2027 pour la première fois de leur histoire, et qui constitue un nouveau repère dans la progression du football féminin algérien. 35 sélections africaines sont engagées dans cette campagne qualificative, qui se déroulera en cinq tours et s'étalera jusqu'au 4 décembre 2027. Au terme de ce parcours, les deux sélections finalistes décrocheront les deux billets attribués à la zone CAF pour le tournoi olympique de football féminin de Los Angeles 2028, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

KH



CAF

La CAN va finalement rester tous les 2 ans !



C'est un nouveau rebondissement qui pourrait de nouveau bouleverser l'avenir de la CAN. Alors que la Confédération africaine de football (CAF) avait annoncé sa volonté de faire passer la Coupe d'Afrique des Nations d'une édition tous les quatre ans, contre deux ans auparavant, l'instance devrait finalement faire machine arrière. Une réforme qui avait provoqué une véritable levée de boucliers sur le continent, tant cette compétition occupe une place centrale dans le calendrier et dans la culture du football africain. De nombreux ob-

servateurs avaient notamment dénoncé une décision susceptible de fragiliser la visibilité des sélections, de réduire les revenus générés par la compétition et de priver les supporters de leur grand rendez-vous continental. Ces critiques semblent avoir été entendues. Selon The Guardian, la CAF va revenir sur cette réforme, avec un vote attendu dès ce vendredi lors de la réunion de son comité exécutif au Cap-Vert. Et cette possibilité a directement été confirmée par Patrice Motsepe. Présent lors de l'assemblée de la CAF, le président de l'ins-

tance africaine a reconnu que le retour à une CAN organisée tous les deux ans était sérieusement étudié. « Nous étudions la possibilité de revenir à une CAN tous les deux ans. Cette question est actuellement à l'examen », a-t-il déclaré ce vendredi. Une prise de parole qui marque un véritable changement de cap, alors que le passage à un rythme quadriennal avait été présenté comme une évolution majeure du calendrier international. Face aux nombreuses contestations, la CAF semble donc désormais prête à revoir sa copie.

MANCHESTER CITY (ANGLETERRE)

Maresca serein malgré les menaces

Reconnu coupable de 114 infractions financières par une commission indépendante, Manchester City risque de lourdes sanctions, allant d'un retrait de points à une éventuelle exclusion de Premier League. Alors que le club anglais a fait appel de cette décision, Enzo Maresca refuse de céder à l'inquiétude. Avant

le déplacement à Liverpool, dimanche, l'entraîneur italien a affirmé sa confiance envers ses dirigeants et assuré que ses joueurs restaient concentrés sur leurs objectifs sportifs. « Personnellement, je suis très serein. Le club a été très clair et j'ai toute confiance en lui. Je comprends les rumeurs qui circulent, mais nous

nous concentrons sur ce que nous pouvons maîtriser : le football. Les joueurs sont très motivés. Ils savent que nous ne pouvons maîtriser que le football et ils ne se soucient pas du reste. Ils connaissent leur rôle et savent qu'il y a des rumeurs, mais cela ne les perturbe pas », a assuré Maresca aux médias du club.

FOOTBALL

La Turquie se sépare de Vincenzo Montella

La Fédération turque de football a annoncé, ce vendredi, mettre fin à sa collaboration avec Vincenzo Montella. « Il a été décidé de ne pas poursuivre avec notre Directeur technique de l'Équipe nationale A, M. Vincenzo Montella », précise le communiqué de la sélection turque. La Fédération turque de football a

annoncé, ce vendredi, mettre fin à sa collaboration avec Vincenzo Montella. « Il a été décidé de ne pas poursuivre avec notre Directeur technique de l'Équipe nationale A, M. Vincenzo Montella », précise le communiqué de la sélection turque. Arrivé en septembre 2023, Montella avait pourtant conduit la Turquie à

l'Euro 2024 et contribué à son retour en Coupe du Monde. Mais l'élimination dès la phase de groupes du Mondial 2026, suivie d'un parcours difficile en Ligue des nations, aurait précipité son départ. Selon la presse italienne, Arda Turan figurerait parmi les candidats à sa succession.

REAL MADRID (ESPAGNE)

Le malaise grandit autour de Kylian Mbappé

Alors que Kylian Mbappé espère décrocher le Ballon d'Or, un malaise grandit entre l'attaquant français et le Real Madrid. Selon la presse espagnole, le joueur serait déçu par le manque de soutien de son club dans cette course individuelle, au moment où le FC Barcelone afficherait son appui à Lamine Yamal. Une situation qui pourrait accentuer la frustration du Français. Malgré le soutien affiché par José Mourinho, Kylian Mbappé traverse une période délicate au Real Madrid. À l'approche de la remise du Ballon d'Or, l'attaquant français aurait, en effet, le sentiment de ne pas être suffisamment soutenu par son club. Alors qu'il espère décrocher la première récompense individuelle majeure de sa carrière, le manque de soutien perçu au sein de la Maison Blanche pourrait accentuer sa frustration. Comme rapporté par Mundo Deportivo samedi, le Français aurait notamment été surpris par la manière dont le club a géré cette période, lui qui espérait bénéficier d'un appui plus clair dans la course au Ballon d'Or. Arrivé à Madrid avec d'immenses ambitions, Mbappé veut s'imposer comme le leader du projet sportif et confirmer son statut parmi les meilleurs joueurs du monde. En interne, la situation soulève également des interrogations sur la place accordée à Mbappé dans l'équilibre collectif. Entre les attentes élevées, la concurrence au sein de l'effectif et la pression des résultats, l'attaquant doit trouver ses repères dans un environnement où les exigences sont permanentes. Un contexte qui pourrait nourrir le sentiment de ne pas être pleinement épaulé. Il convient malgré tout de préciser que ce malaise ne signifie pas nécessairement une rupture totale avec le Real Madrid. Mbappé, envoyé du côté de Liverpool ces dernières semaines, reste attendu comme l'un des piliers du club, et ses performances sur le terrain seront déterminantes pour dissiper les doutes. Reste à savoir si la direction madrilène saura lui apporter le soutien espéré et éviter que cette frustration ne prenne davantage d'ampleur. En attendant, le capitaine des Bleus aura lui à cœur de briller, ce soir, lors de la réception de Villarreal.

AL-NASSR (ARABIE SAOUDITE)

La folle revanche de Cristiano Ronaldo

De retour sur les terrains ce soir avec Al-Nassr après les polémiques liées à son départ de la sélection portugaise durant la trêve internationale, Cristiano Ronaldo a mis les choses au clair. Le tifo des supporters d'Al-Nassr avait annoncé la couleur. « La grandeur se mérite », pouvait-on lire sur la banderole, comme pour mieux accueillir Cristiano Ronaldo, de retour après une trêve internationale particulièrement mouvementée. Le quintuple Ballon d'Or retrouvait la compétition ce soir avec son club à l'occasion de la 8e journée de Saudi Pro League, et une rencontre face à Al-Dhiryah. Il était forcément attendu après avoir provoqué un tollé au Portugal en quittant la sélection en plein stage, en désaccord avec Jorge Jesus. Les grands joueurs se signalent dans les grands rendez-vous. Cette rencontre apparaissait comme un match de championnat de plus, mais pas pour lui. C'était l'occasion de rappeler au monde entier qu'il incarne le leadership et appartient à une classe de joueurs différente. Dès la 23e minute, le Portugais ouvrait le score dans un but ouvert grâce à un ballon mal repoussé par le gardien adverse sur une frappe de Kingsley Coman. Le Français a d'ailleurs marqué en seconde période, scellant le succès des siens 3-0 (Samu Costa a inscrit le second but). Cristiano Ronaldo effectue un retour à la compétition gagnant, et son club en profite pour remonter à la 2e place de Saudi Pro League. En marquant ce soir, il atteint les 980 buts en carrière (833 en clubs, 147 avec la Selecao) et se rapproche de son objectif 1000, avant de rattrapper les crampons. C'est aussi sa manière de répondre aux critiques des derniers jours après le psychodrame en sélection. Il devrait d'ailleurs être suspendu pour les prochains matchs par sa fédération d'après la presse anglaise.

Auto-Moto



Audi pourrait bien faire revenir l'un des fleurons de sa gamme



Entre des ventes devenues anecdotiques et un marché qui se tourne vers les grands SUV, on aurait pu penser que c'en était définitivement fini pour l'Audi A8. L'arrivée du Q9 pour couronner la gamme a laissé planer un grand doute quant au renouvellement de la berline. Depuis plusieurs mois, Audi se contente de vendre les quelques exemplaires encore en stock. Mais il y a du nouveau : ce fleuron du luxe traditionnel n'a peut-être pas dit son dernier mot. Finalement, il semblerait que l'A8 ne soit pas condamnée à disparaître ! Audi qui laisserait le champ libre à Mercedes et BMW sur un segment qui représente tout le sa-

voir-faire des constructeurs, voilà qui serait inhabituel. Et pourtant, alors que la Classe S et la Série 7 ont été renouvelées puis restylées, l'A8 n'en finit plus de vieillir. Plus tôt dans l'année, le constructeur aux anneaux a annoncé la fin de la production de sa grande berline. Depuis, les concessionnaires ne vendent plus que les rares exemplaires encore en stock. Qu'importe, lancée en 2017 et restylée pour la dernière fois en 2021, la quatrième génération de l'A8 ne s'écoulait plus qu'au compte-gouttes. Et ce, aussi bien en France que sur ses grands marchés historiques que sont l'Allemagne, les États-Unis et la Chine. Alors que nous

nétions pas fixés sur un éventuel remplacement, surtout avec l'arrivée du Q9, plusieurs nouvelles viennent de tomber. L'A8 vivra ! Une cinquième génération serait à l'étude. D'après les premières informations, elle reprendrait la plateforme hybride de la prochaine Porsche Panamera. De quoi peut-être apporter un soupçon de dynamisme qui n'a jamais vraiment été le principal atout de la grande Audi. Les deux berlines partageraient également leur ligne de production à Leipzig. Depuis trente ans, les A8 sortaient des chaînes de l'usine de Neckarsulm, réservée aux modèles les plus exclusifs du constructeur.

Nouveau BMW iX4 : toutes les infos du SUV Coupé électrique



BMW fait prendre un virage à 180 degrés à son SUV coupé de milieu de gamme. Le constructeur allemand abandonne le thermique et l'hybride pour la troisième génération du X4, qui devient exclusivement électrique sous l'appellation BMW iX4. Reprenant les dessous technique Neue Klasse et l'habitacle moderne du récent iX3, ce nouveau rival du Porsche Macan Electric mise sur une architecture 800V et une autonomie maximale impressionnante de 828 km. Décliné en trois versions à transmission intégrale xDrive, dont une sportive M60 de 612 ch, le iX4 ouvre dès aujourd'hui ses commandes pour des premières livraisons prévues le 6 mars 2027. BMW a changé de stratégie en matière de SUV Coupé de milieu de gamme. Oubliez le BMW X4 esquissé par un concept car en 2013 avant d'entrer dans la gamme en 2014. La première génération connue en interne sous le code produit F26, d'un format de 4,68 m de long, fut remplacée en 2018 par une seconde mouture portant le code G02. Ce dernier affichant un gabarit de 4,75 m. Sans hybridation, le modèle livrable en essence comme en diesel a du subir les foudres du malus sur le marché français. C'est pourquoi, la marque à l'hélice a changé son fusil d'épaule et abonnera la voie du thermique et de l'hybride pour ce type de carrosserie pour se focaliser uniquement sur le 100% électrique avec le BMW iX4. Les commandes de l'alter ego coupé du BMW iX3 sont ouvertes dès aujourd'hui et les premières livraisons auront lieu à partir du 6 mars 2027.

Le Volkswagen ID. Tiguan qui remplace l'ID. 4

L'ID. Tiguan sera l'une des stars du Mondial de l'Automobile de Paris qui se tiendra la semaine prochaine. Contrairement à ce que son appellation laisse croire, ce SUV 100 % électrique n'est pas totalement inédit, mais une évolution de l'ID.4 qui lui laisse sa place. Pour autant, les modifications sont notables, avec un aérodynamisme en progrès, de nouveaux équipements, et une ergonomie intégralement repensée, pour davantage de simplicité... Enfin ! Les Volkswagen ID à chiffrer, c'est fini ! Du moins, dans un premier temps, pour le SUV qui portait le numéro 4. En remplaçant ce dernier par l'ID. Tiguan, la marque allemande envoie un signal fort : désormais, les modèles électriques maison seront aussi faciles à vivre que les thermiques. C'était pourtant facile de ne pas se tromper... Le dernier-né n'est pas 100 % nouveau, mais un ID.4 profondément revu : sa surface vitrée, identique, en témoigne. Pour autant, il affiche une vraie personnalité, avec un large masque noir intégrant les projecteurs, une ceinture de caisse peinte dans son intégralité pour conférer davantage d'assise, un postérieur à bandeau de feux translucide et, à l'avant comme à l'arrière, des signatures lumineuses sur toute la largeur intégrant l'emblème VW.

Honda CMX500 Rebel 2027 : le cruiser A2 adopte la technologie E-Clutch et un écran TFT



Pour 2027, le cruiser de moyenne cylindrée Honda, la CMX500 Rebel passe un cap technologique. La CMX500 Rebel conserve son moteur bicylindre compatible A2, mais gagne l'embrayage électronique Honda E-Clutch ainsi qu'un tableau de bord TFT circulaire de nouvelle génération. Avant de dégrader ses grosses nouveautés qui seront au catalogue en 2027, Honda peaufine

certaines valeurs sûres. C'est le cas de la Honda CMX500 Rebel. Le cruiser de moyenne cylindrée, qui voit débarquer depuis plusieurs semaines en face de lui des nouveaux concurrents venus de Chine va profiter d'une mise à niveau technologique pour son millésime 2027. Ne cherchez pas d'évolutions esthétiques ou mécaniques, vous seriez déçus, Honda a fait le choix de la conti-

nuité. On retrouve donc toujours le même look, et le bicylindre de 471 cm³ développant 46 chevaux, idéal pour les jeunes permis A2. En revanche, côté transmission, il y a du nouveau avec l'introduction de la technologie E-Clutch sur le cruiser. Inauguré sur les CB650R et CBR650R, le système Honda E-Clutch arrive désormais sur la CMX500 Rebel et permet au pilote de démarrer, de s'arrêter et de passer les rapports (montée et descente) sans jamais toucher au levier d'embrayage, simplement en actionnant le sélecteur au pied. Le levier manuel reste toutefois bien présent, et fonctionnel à tout moment si le pilote souhaite reprendre la main. Autre grande nouveauté apportée au millésime 2027 de la Rebel de moyenne cylindrée se situe au niveau de l'instrumentation, avec l'ajout d'un tout nouvel écran TFT couleur circulaire de 3,5 pouces, qui vient remplacer l'ancien cadran LCD.

Sudoku

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2									■			
3												
4				■				■				
5			■							■		
6					■							
7						■			■			■
8				■			■					
9											■	
10				■								

Verticalement A - Pressentirait B - Honoraires C - Desquamé - Il peigne la girafe, dit-on D - Extirpa - Pièce de fond de bassin E - Bénéfique - Temps de règne F - Pleine lune divinifiée - Petit carré G - Souverains ottomans - Brillant exécutant H - Rage de scène - Imaginait I - Déchet organique - Vieil allemand J - Passa tout près - Remarque K - Apportera l'ivresse L - Bons coups de vent - Ne reconnaît rien

Dans chaque ligne, chaque
colonne, chaque carré, tous
les chiffres de 1 à 9 doivent
être utilisés



MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

plausibles	↓	pilotes	↓	crétins réduites en poudre	↓	fruit tropical arçon du chimiste	↓	modicité	↓	généreux	↓	entiché	↓
origine	↓	forcée	↓		↓		↓		↓	poésie lyrique	→	péri-raient	↓
dégradera	→							récepteur radio arçent à l'amphi	→	joindre	↓		
brouais	↓					tout petit mets délicat	→					il vaut le cuivre ferais varier	→
belle région	→				source du jazz ventilation	↓							
stagnais	↓							ronqué	→				harassé
troupes de loups charger de dettes	↓							premier arrivé	↓				
						brillant exécutant paralusés	→			pli qui vaut dix	→		
						petite fente panseur d'échalons	↓						
supplément au régiment	↓	tuau immergé rambarde	→							vieux poème	→		
				période d'études écrire en vers	→			rognon	→				
bistrot	→					habitant de bocal prix de film	↓			éttoffe grossière	→		
tout de suite	↓							coiffure militaire maladie d'oreille	↓				
						habit de prêtre élément liquide	↓						
quête solitaire supports de gigots	↓							lique	→				
						alliage solides numéro du jour	↓						émasculera
												il longe le canal	↓
royaume du navigateur	↓	change de langue restes de voitures	→							repérés	↓	sous si	→
				bruit de caisse tête de chapitre	→			très stricts sujet féminin	→			enchanté	↓
terme de joueur petites racines	↓					support de balle peau tannée	↓			nation d'Amérique table de marché	↓		acte législatif
												croqueur de fruit livre de blaques	→
habillé	→												
il est mis à l'index	↓					terme sur le court convient	↓			auxiliaire pronom d'homme	↓		
		propriétaire de la berque	→									marque d'infinitif	→
ira bien	→							donna le sein	→				

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre
Tél : 021.73.12.00 / Fax:021.71.37.17 / Site web : <http://www.cg.gov.dz>

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER
Tél. : 021.29.12.12. / Site web : www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER
Tél. : 021.73.23.40./ Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER
Tél. : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER
Tél. : 021.92.41.83/ Site web : www.mjjustice.dz

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAID-RAIS - ALGER
Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministerecommunication.gov.dz

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER
Tél. : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER
Tél. : 021.92.23.55. Fax. : 021.92.27.39.
Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER
Tél. : 021.60.85.55. Fax. : 021.60.09.36. / Site web : <http://www.marw.dz/>

MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER
Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47./ Site : www.msnfcf.gov.dz/fr/

MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER
Tél. : 021.29.10.10./Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-DIA (LES BANNANIERS) ALGER
Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincom-merce.gov.dz

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER
Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz/

MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER
Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site : www.mhu.gov.dz

MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADA-NIA ALGER
Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : www.sante.dz/

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minathec -Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minathec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	05:38
Chourouq	07:03
Dohr	12:46
Asr	16:01
Maghreb	18:29
Isha	19:49

ORAN

Fajr	05:41
Chourouq	07:06
Dohr	12:49
Asr	16:05
Maghreb	18:32
Isha	19:52

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21/ 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ORAN - TLEMCEM

12h50	15h12
-------	-------

TLEMCEM - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

ORAN - TÊMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

TÊMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MÉTÉO

MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
 21°C Ressenti : 21°C Ensoleillé 5 km / h Sud-Est Risque de pluie : 4% - 0.0 mm Humidité : 64% Pression : 1016 hPa Visibilité : 10 km	 22°C Ressenti : 25°C Partiellement nuageux 14 km / h Nord Risque de pluie : 7% - 0.0 mm Humidité : 62% Pression : 1014 hPa Visibilité : 10 km	 22°C Ressenti : 25°C Partiellement nuageux 17 km / h Nord-Nord-Est Risque de pluie : 9% - 0.0 mm Humidité : 72% Pression : 1014 hPa Visibilité : 10 km

ORAN

Matin	Après-midi	Soir
 21°C Ressenti : 21°C Ensoleillé 10 km / h Nord-Est Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 67% Pression : 1016 hPa Visibilité : 10 km	 22°C Ressenti : 25°C Ensoleillé 15 km / h Nord Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 61% Pression : 1014 hPa Visibilité : 10 km	 22°C Ressenti : 22°C Clair 12 km / h Nord-Nord-Est Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 66% Pression : 1015 hPa Visibilité : 10 km

YÉMEN

Les forces gouvernementales repoussent une attaque des Houthis

Les forces gouvernementales yéménites ont annoncé, samedi, avoir repoussé une attaque menée par les Houthis au nord de l'aéroport de Dhubab, à proximité du détroit de Bab el-Mandeb, dans le sud-ouest du Yémen. Dans un communiqué publié sur la plateforme américaine X, les Brigades des Géants ont affirmé avoir infligé de lourdes pertes humaines et matérielles aux Houthis, sans fournir davantage de précisions. Selon la même source, cette attaque a été repoussée alors que la coalition dirigée par l'Arabie saoudite menait des frappes aériennes visant des renforts houthis. Les Houthis n'ont pas réagi dans l'immédiat à ces déclarations. Cette escalade intervient dans un contexte de recrudescence des affrontements au Yémen depuis juillet, marquant les combats les plus intenses depuis la période d'accalmie relative qui avait suivi l'entrée en vigueur d'une trêve en avril 2022. Le Yémen est en proie à une guerre depuis que les Houthis ont pris le contrôle de la capitale, Sanaa, et de plusieurs provinces du pays en septembre 2014. Cette offensive avait conduit une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite à intervenir en mars 2015, en soutien au gouvernement yéménite internationalement reconnu. *Anadolu Ajansi*

RÈGLEMENT DU CONFLIT DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ

Poutine a transmis à Trump la vision de l'Iran

Le président russe Vladimir Poutine a transmis à son homologue américain Donald Trump, en accord avec le président iranien Massoud Pezeshkian, la vision de la partie iranienne sur une possible résolution du conflit, a indiqué Dmitri Peskov, porte-parole du Kremlin. Selon Peskov, Vladimir Poutine a rencontré à deux reprises son homologue iranien Massoud Pezeshkian en marge du sommet au Turkménistan. Lors de l'une de ces rencontres, le dirigeant russe a informé Pezeshkian de l'entretien téléphonique qu'il devait avoir avec Donald Trump. L'entretien téléphonique entre Poutine et Trump, tenu vendredi, a duré plus longtemps que le précédent, rapporte l'agence TASS. *Anadolu Ajansi*

CISJORDANIE OCCUPÉE

Un photjournaliste d'Anadolu blessé par des tirs israéliens

L'armée israélienne a blessé samedi par balle en caoutchouc Issam Rimawi, photjournaliste palestinien de l'agence de presse turque Anadolu, en Cisjordanie occupée. Plus tôt, des agriculteurs du village de Deir Nizam, près de Ramallah, avaient lancé un appel à des militants pour les aider à récolter leurs olives, après que des attaques de colons israéliens les eurent empêchés d'accéder à leurs terres. À la suite de cet appel, les agriculteurs se sont rendus sur leurs terres, accompagnés d'un grand nombre de militants, pour procéder à la récolte des olives. Des colons israéliens sont arrivés sur les lieux et ont attaqué les Palestiniens et les militants alors qu'ils ramassaient les olives. Des soldats israéliens sont ensuite arrivés sur place, se sont rangés du côté des colons et ont tiré des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc sur les Palestiniens. Issam Rimawi, qui couvrait la récolte des olives dans la zone, a été touché au mollet droit par une balle en caoutchouc tirée par les soldats israéliens. *Anadolu Ajansi*



PALESTINE OCCUPÉE

Mahmoud Abbas reporte les législatives au 11 septembre 2027

Le président palestinien Mahmoud Abbas a décidé de reporter les élections législatives initialement prévues en novembre, a rapporté l'agence de presse officielle palestinienne Wafa. Il a aussi fixé une nouvelle échéance : les élections législatives et présidentielle se tiendront simultanément le 11 septembre 2027.

Par Rachid

Selon Wafa, le décret présidentiel repose sur une décision du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Celle-ci a été prise à la lumière de consultations nationales menées avec les factions et les forces politiques palestiniennes. D'après l'agence, ces consultations ont abouti à un consensus sur les obstacles que les mesures israéliennes opposent à la tenue du scrutin à la date prévue. L'agence présente le report comme une nécessité : il faut selon elle réunir les conditions politiques, sécuritaires et de terrain permettant des élections libres, équitables et inclusives. L'enjeu de l'inclusivité est central pour tout scrutin palestinien, car il suppose que l'ensemble des électeurs, en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et dans la bande de Gaza, puissent voter et que les candidats puissent faire campagne. Wafa précise que le décret vise également à permettre l'organisation d'un dialogue national palestinien global. Les objectifs affichés sont de renforcer l'unité nationale, l'unité du territoire et celle du système politique palestinien, de traiter les défis auxquels se heurte le processus électoral et de réunir les conditions nécessaires à sa réussite. La formule renvoie à la fracture politique et géographique qui marque la scène palestinienne depuis des années. Elle sépare l'Autorité palestinienne, dominée par le Fatah et installée en Cisjordanie, du mouvement islamiste Hamas, qui a longtemps contrôlé Gaza. Selon l'agence officielle, le changement de date inter-

vient dans un contexte marqué par la poursuite des attaques israéliennes, l'expansion des colonies, les attaques de colons et les incursions répétées en Cisjordanie occupée. Ces éléments sont présentés comme des entraves directes à l'organisation d'un processus électoral normal. Ils touchent notamment la liberté de circulation des candidats et des électeurs, l'accès aux bureaux de vote et la sécurité des opérations. Ce report s'inscrit dans une longue série d'ajournements. Les derniers scrutins législatifs palestiniens remontent à 2006 et avaient vu la victoire du Hamas, prélude à la rupture de 2007 entre les deux principaux courants palestiniens. Mahmoud Abbas, élu à la présidence de l'Autorité palestinienne en 2005, avait déjà annulé en avril 2021 des élections annoncées pour le printemps de cette année-là. Il avait alors invoqué l'absence de garanties quant à la participation de Jérusalem-Est. Le choix d'organiser les deux scrutins le même jour, le 11 septembre 2027, marque un changement de méthode. Il donnerait aux Palestiniens la possibilité de renouveler en une seule échéance leur Parlement et leur présidence. L'annonce laisse plusieurs questions ouvertes, que la source officielle ne détaille pas. Pour l'heure, le décret repousse de près d'un an l'échéance électorale, au nom de la nécessité de réunir les conditions d'un scrutin crédible. Reste à savoir si ce délai permettra de lever les obstacles invoqués ou si s'ajoutera à la liste des rendez-vous électoraux palestiniens différés.